

Comité de pilotage des Sites Natura 2000 de « Petite Camargue »



Jeudi 19 janvier 2023 - Centre du Scamandre



Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives 2023

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000



Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives 2023

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000



- Election du Président
 - Renouvellement de la structure animatrice
-

Comité de Pilotage des sites de Petite Camargue

3 sites Natura 2000 en Camargue gardoise

- Zone spéciale de conservation (ZSC) Petite Camargue
- Zones de protection spéciales (ZPS)**
 -  Petite Camargue laguno-marine
 -  Petite Camargue fluvio-lacustre
 -  réseau hydrographique
 -  communes SMCG

Fond cartographique : SCAN100 IGN
Source : SMCG

✓ 3 sites avec 1 DOCOB

✓ Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire

✓ Conserver les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats



3 sites Natura 2000 en Camargue

— Zone spéciale de conservation (ZSC) Petite Camargue

Zones de protection spéciales (ZPS)

 Petite Camargue laguno-marine

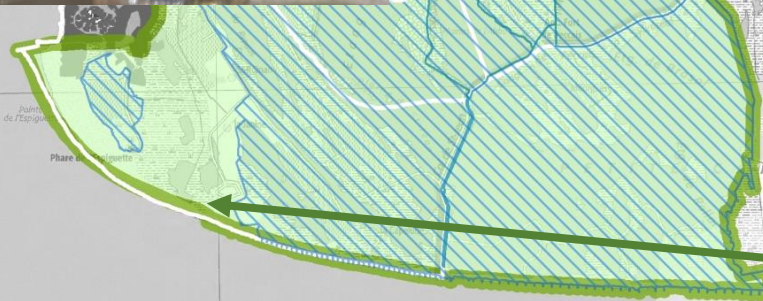
 Petite Camargue fluviolacustre

 réseau hydrographique

 communes SMCG

Fond cartographique : SCAN100 IGN

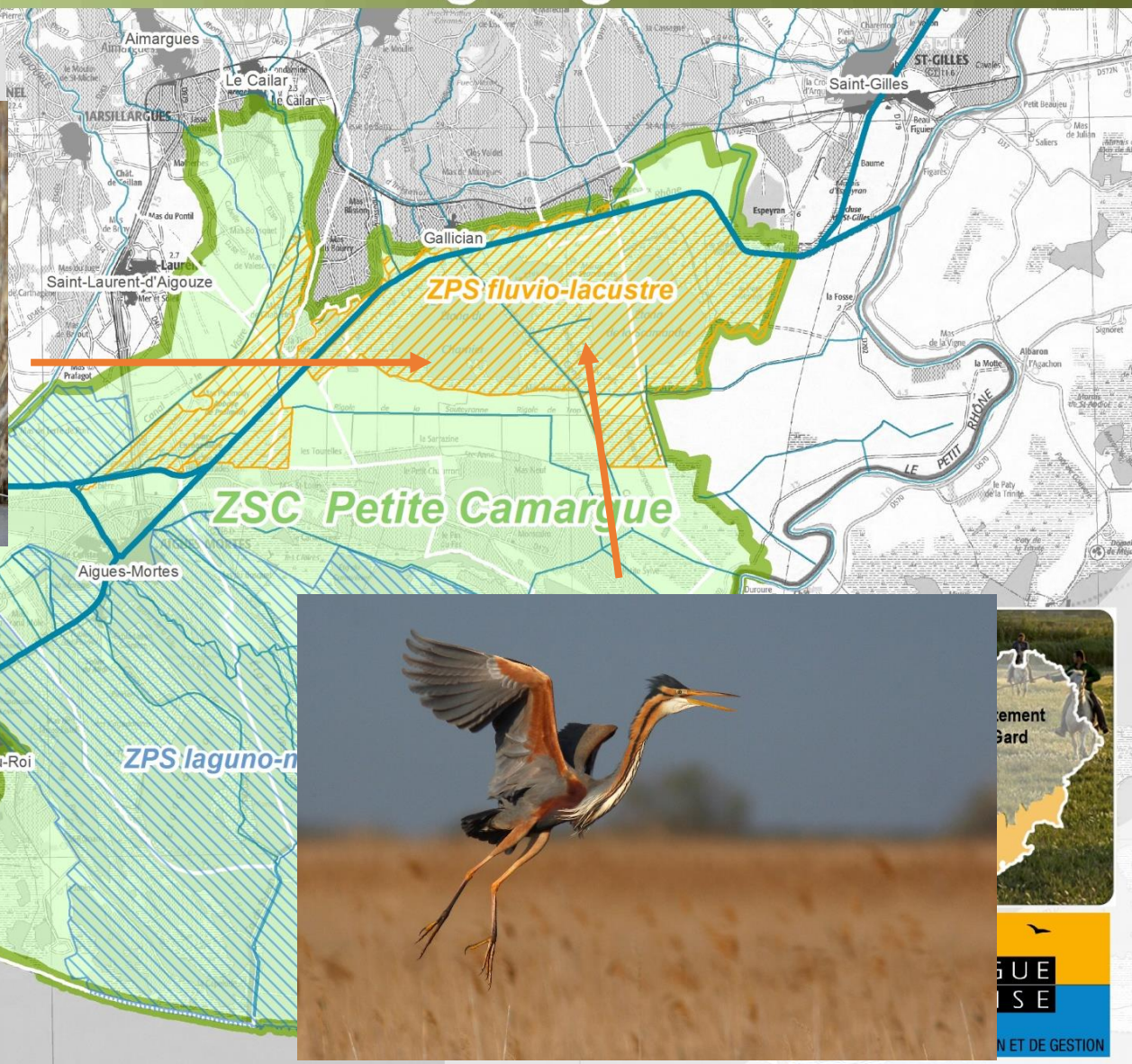
Source : SMCG



0 0,5 1 2 3 Kilomètres

3 sites Natura 2000 en Camargue gardoise

— Zone spéciale de conservation (ZSC) Petite Camargue
Zones de protection spéciales (ZPS)



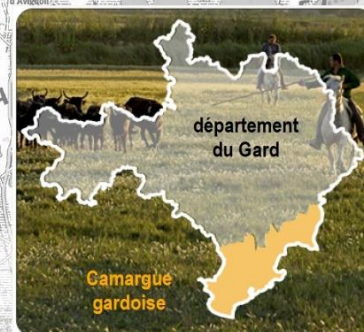
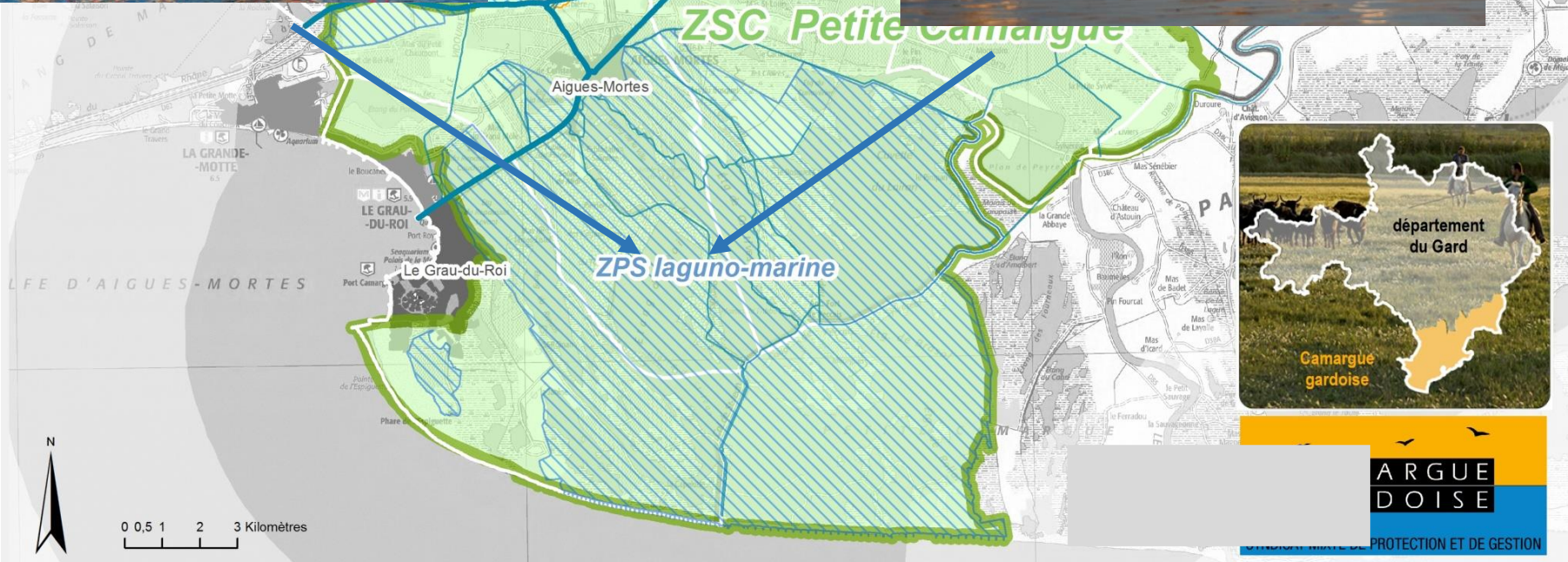
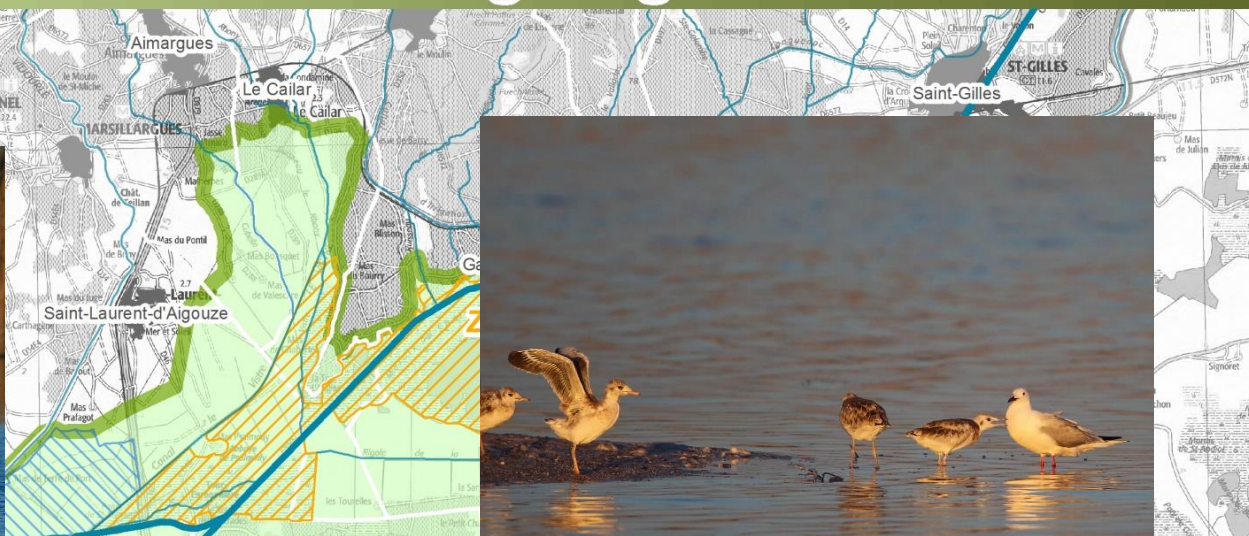
3 sites Natura 2000 en Camargue gardoise

— Zone spéciale de conservation (ZSC) Petite Camargue

Zones de protection spéciales (ZPS)

▨ Petite Camargue laguno-marine

▨ Petite Camargue fluviatile



ARGUE
DOISE

PROTECTION ET DE GESTION

Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives 2023

- ✓ Actions Roselières et espèces paludicoles
- ✓ Actions laro-limicoles
- ✓ Actions chiroptères
- ✓ Suivi des lagunes
- ✓ Actions de communication, sensibilisation
- ✓ Veille sur les projets du territoire

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000





Suivi de l'habitat « Roselière » et des hérons paludicoles

Prestation : **Tour du Valat**

Coût du suivi 2020 : 6800 € + 3922 €

Coût du suivi 2021 : 12500 €

Coût du suivi 2022 : 22500 €

2020	2021	2022
2 survols pour les effectifs de hérons nicheurs Suivis mensuels des piézomètres Cartographie des durées d'inondations		
	Survol et cartographie des surfaces de roselières sagnées	
		Modélisation des niveaux d'eau à partir d'images satellites Cartographie des surfaces en roselières

2017

1 404,2 ha



Evolution de la superficie en roselière (vert) sur l'ensemble de l'éco-complexe Charnier-Scamandre au cours des cinq dernières années.

2022

1 071,1 ha

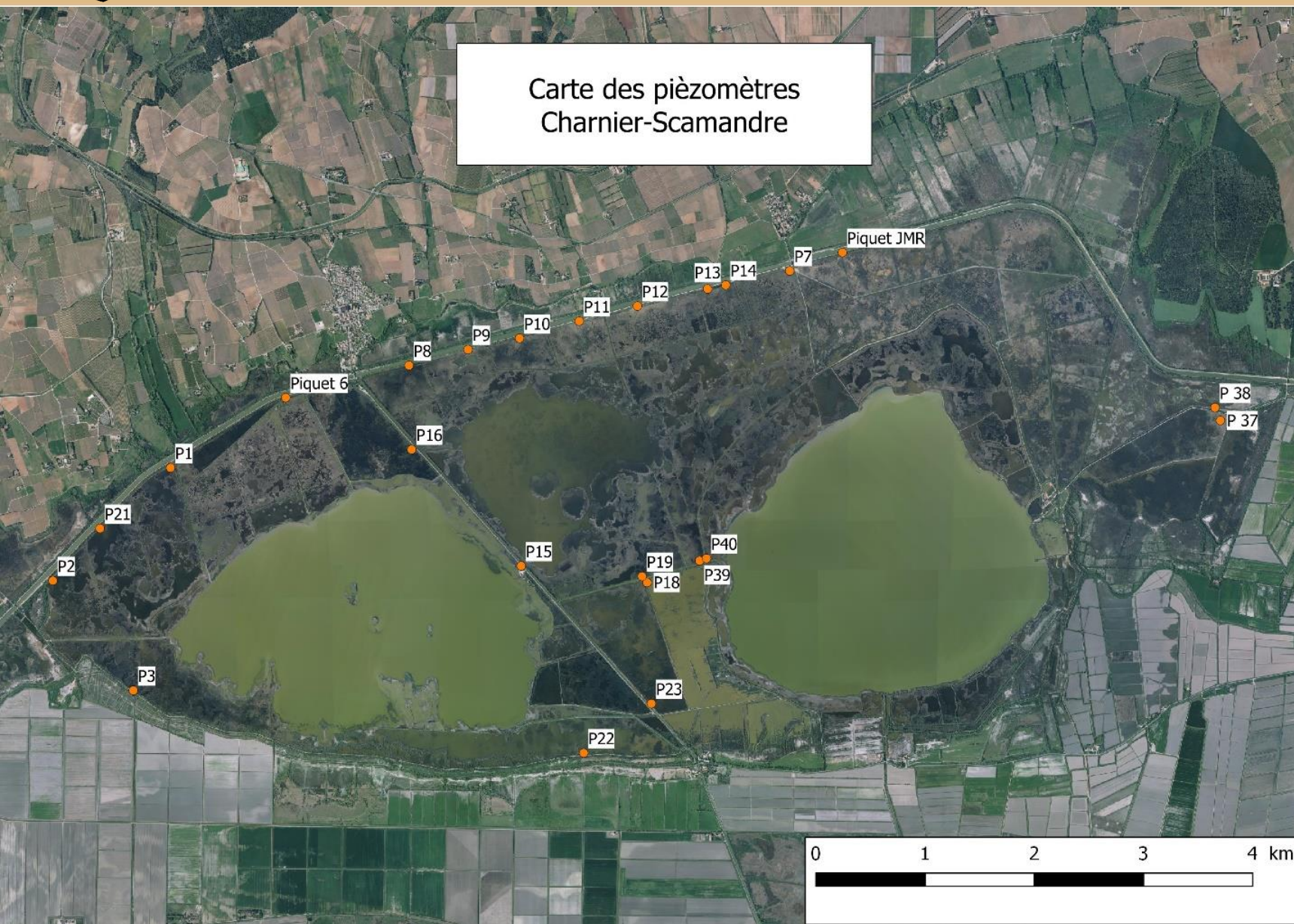


Les secteurs les plus touchés par la régression de la roselière sont :

- Communaux du nord-ouest du Charnier
- Les abords du Crey et du Scamandre
- Le sud de Je-m'en-reprend

Actions Roselières et Hérons paludicoles

Carte des piézomètres
Charnier-Scamandre

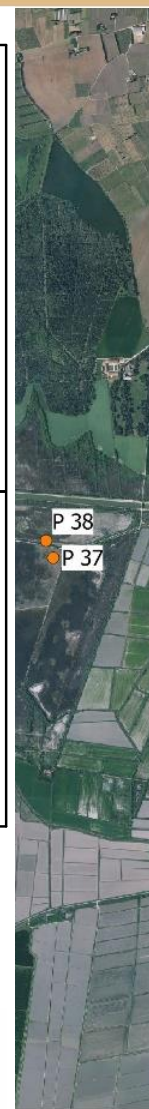
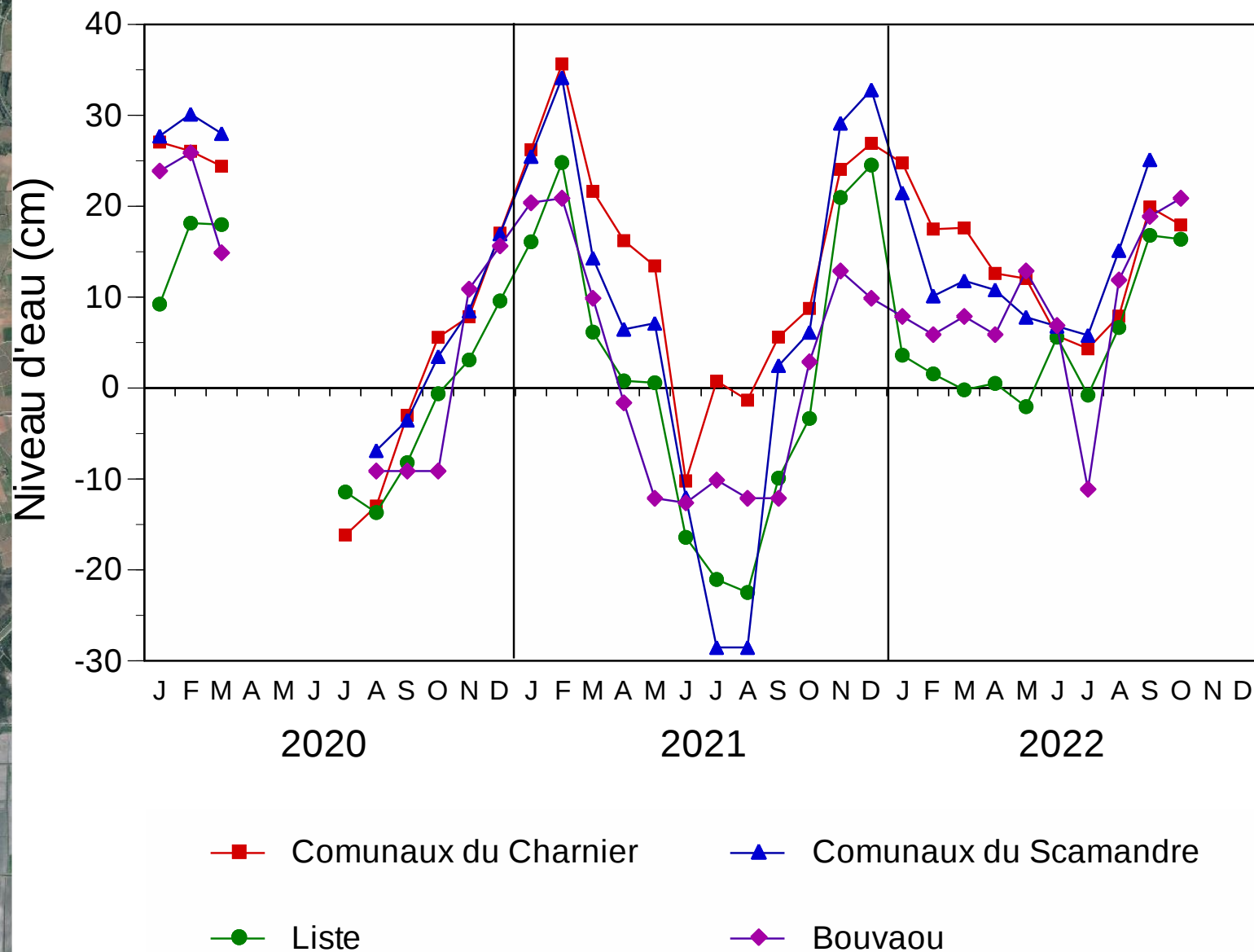


0 1 2 3 4 km

CAMARGUE
GARDOISE

PROTECTION ET DE GESTION
DE LA NATURE ET BIODIVERSITÉ

Actions Roselières et Hérons paludicoles

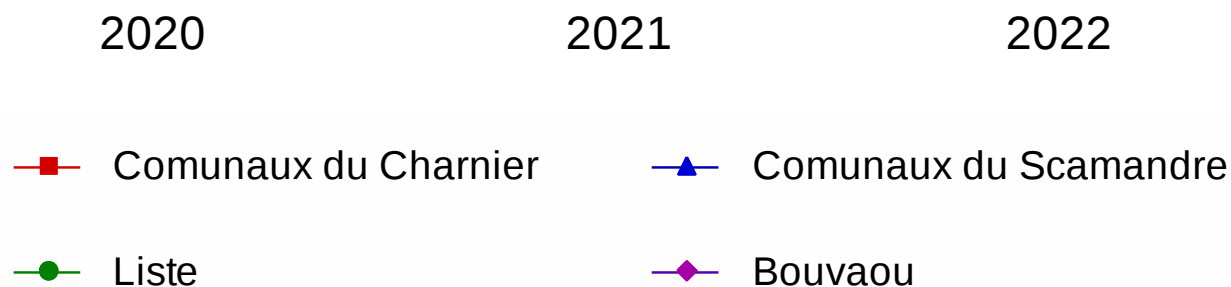


4 km

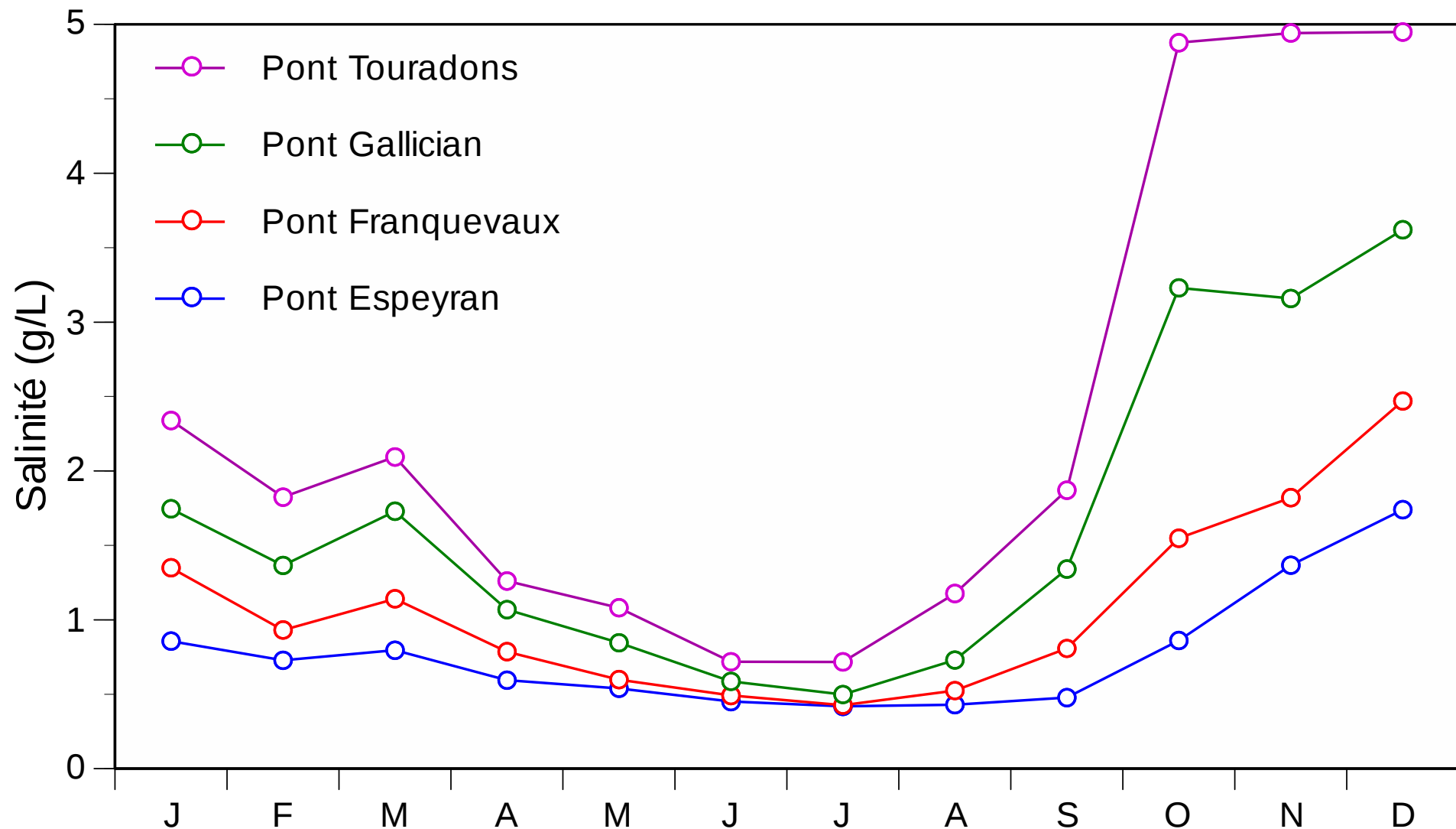
Actions Roselières et Hérons paludicoles

Salinité moyenne
eau de surfaceSalinité moyenne
eau souterraine

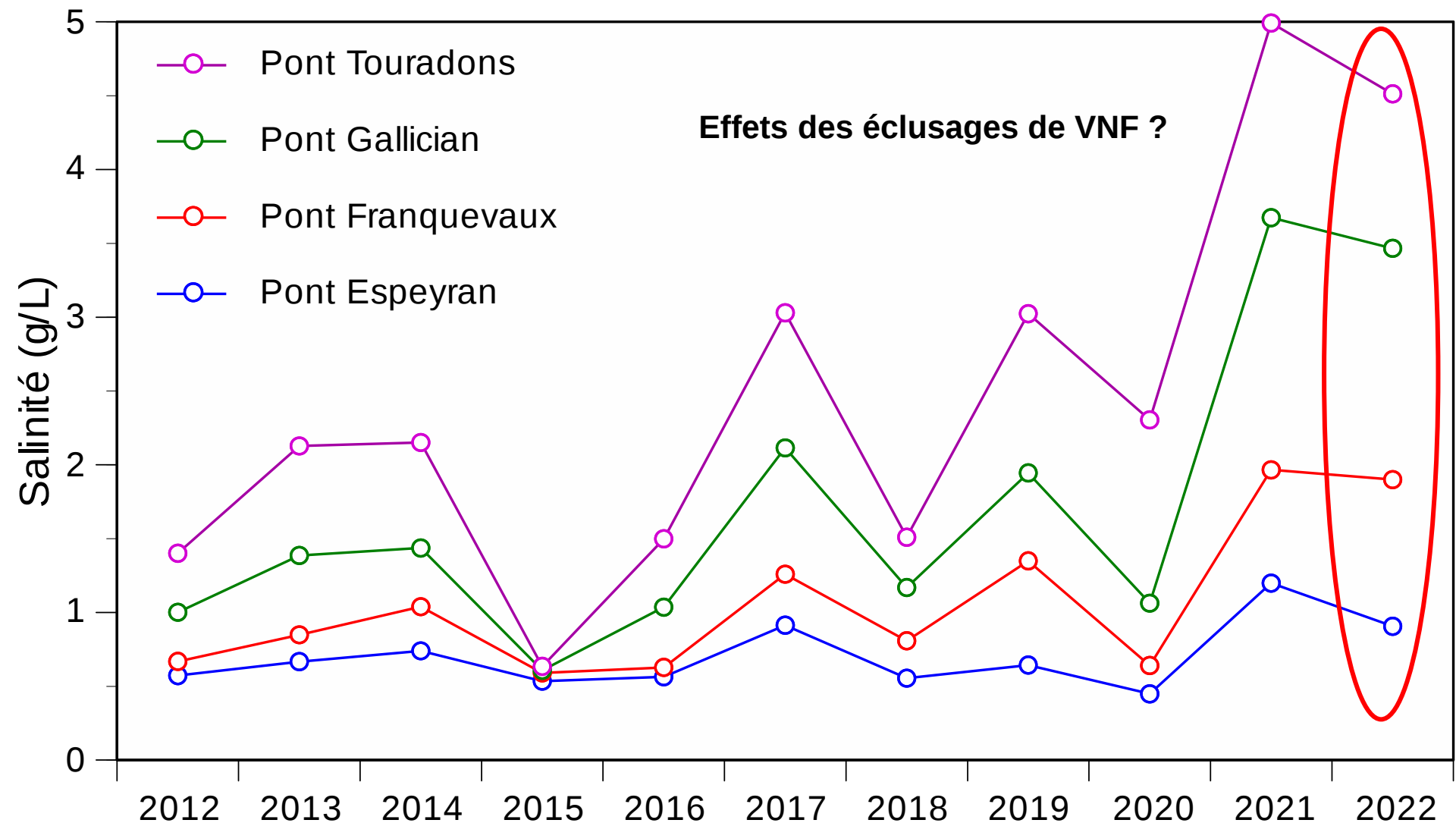
Secteurs	2019	2021	2022	2019	2021	2022
Communaux Charnier	7.29	7.20	7.32	14.71	17.01	17.73
Listes	2.77	4.52	3.08	6.10	6.17	6.81
Communaux Scamandre	7.58	9.43	9.39	28.27	30.60	32.40
Bouvaou	3.98	3.63	3.31	6.19	10.99	7.77
Toutes les parcelles suivies	4.63	5.46	5.54	12.10	13.67	14.13





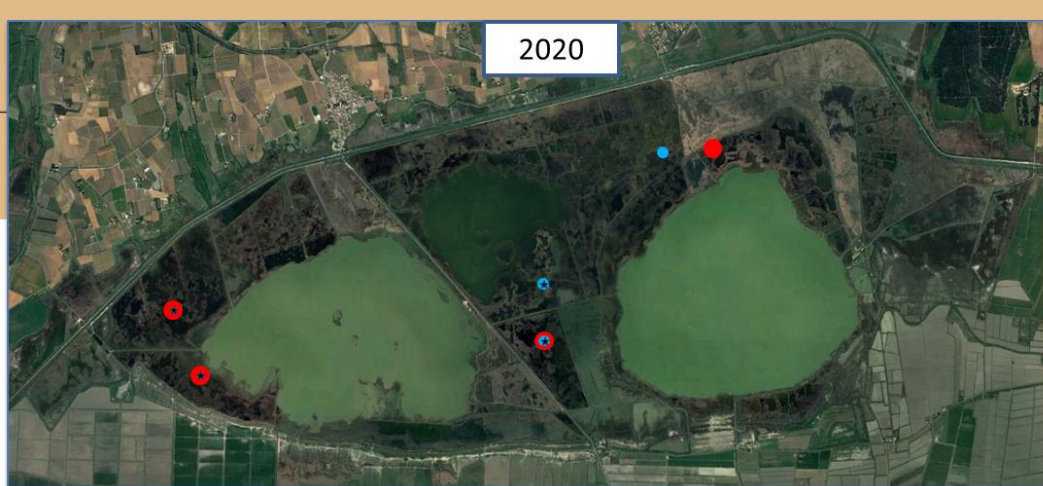


Variations mensuelles de la salinité moyenne de l'eau de surface mesurée dans le canal du Rhône à Sète du Pont des Touradons au Pont de l'Espeyran pour la période 2011-2021.



Variations de la salinité moyenne de l'eau de surface mesurée en quatre points dans
du Rhône à Sète de novembre à octobre pour les années 2012 à 2022.

2020



2021



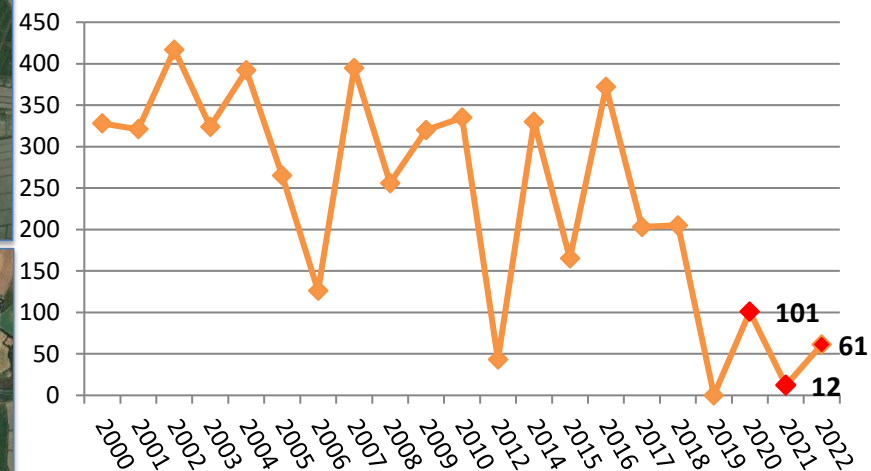
2022



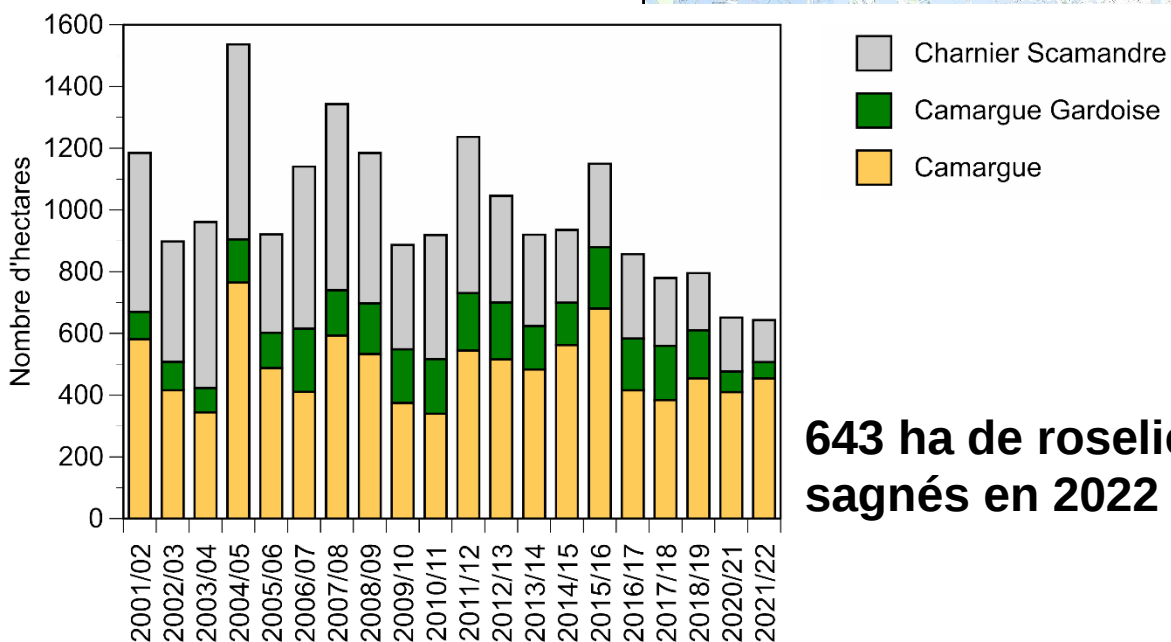
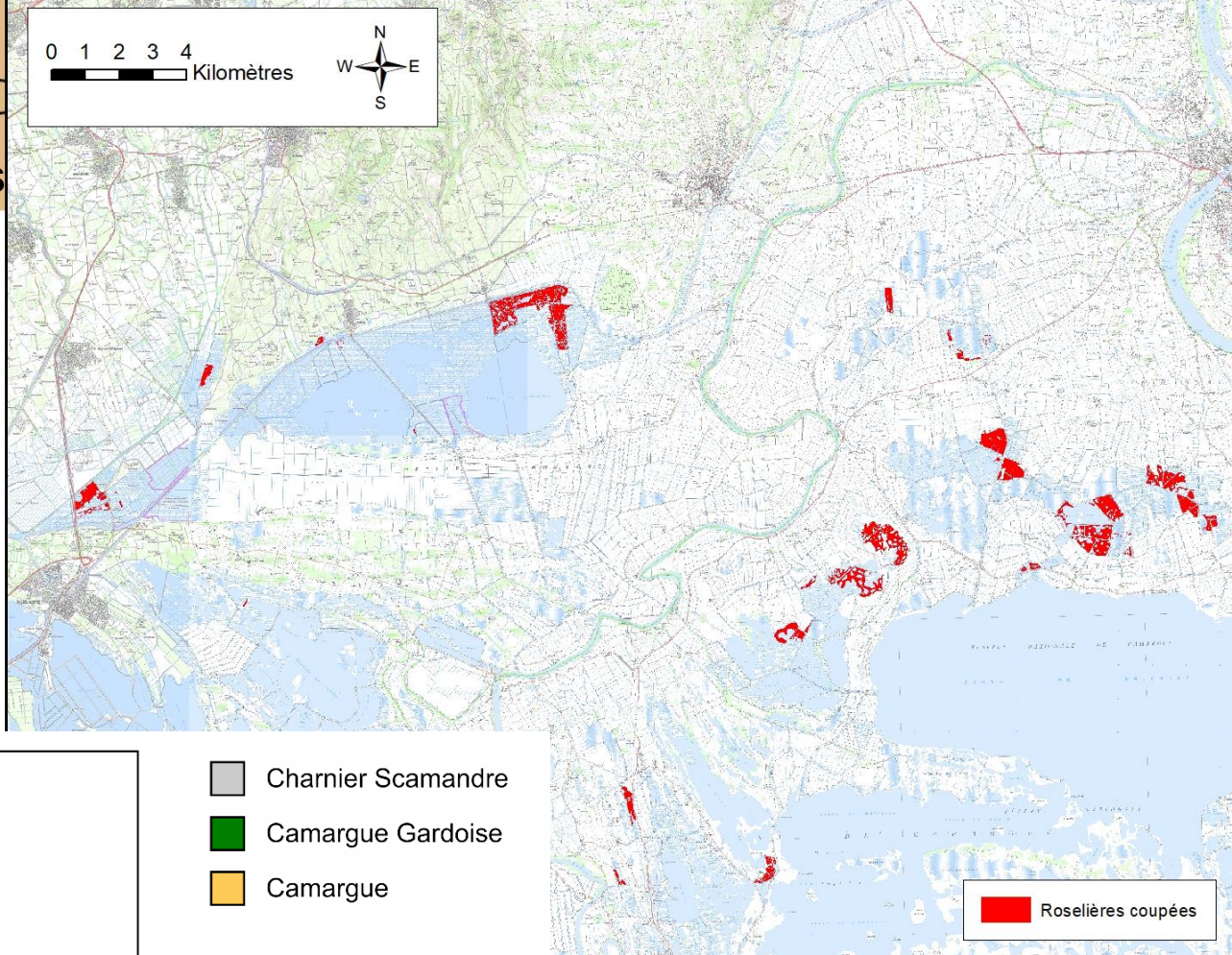
Localisation des colonies de hérons paludicoles sur le complexe Scamandre-Charnier

- 3 colonies historiques
- Effectifs très variables selon les années

Effectif nicheurs de Hérons pourprés en Camargue Gardoise



Parcelles de roselières sagnées à l'hiver 2021-2022





Curage du fossé sud Palus de la Carbonnière

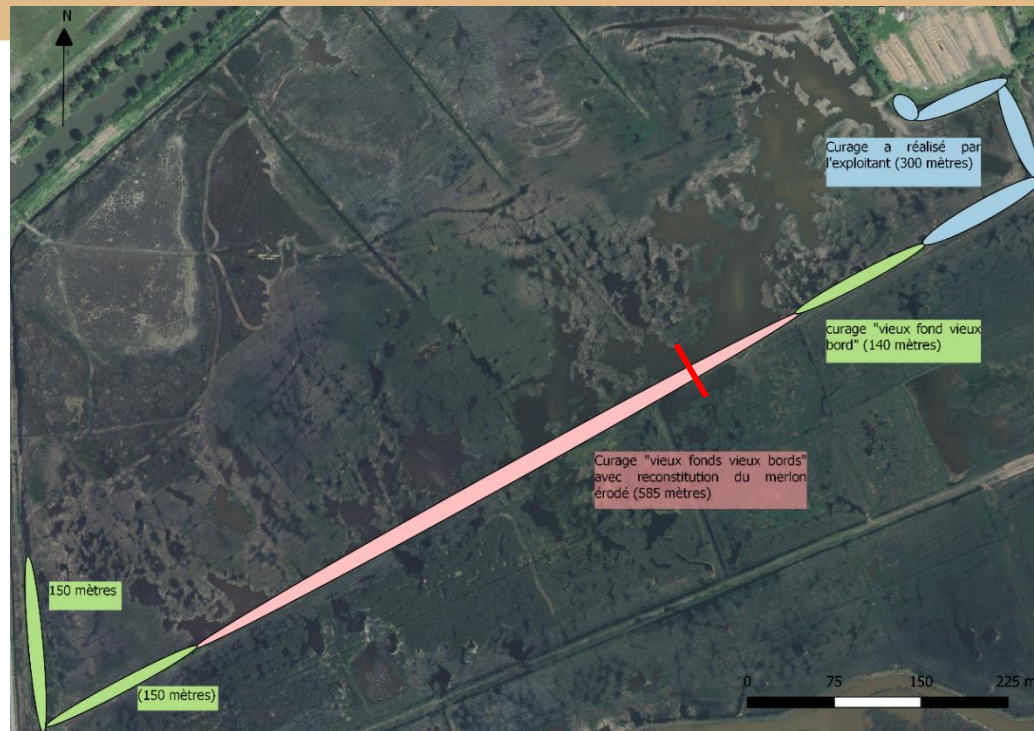
Budget : 6 000 € TTC

- 1 200 € : 20 % autofinancement
- 1 020 € : 17 % Etat
- 3 780 € : 63 % FEADER

**Travaux réalisés du 07 au 13
septembre 2020 puis du 27 aout au
02 septembre 2021**

→ Objectifs :

- Curage du fossé sud (1025 mètres linéaires) selon le principe vieux fond – vieux bords
- Retrouver des berges favorables à la Cistude d'Europe autour de la roselière
- Retrouver la fonctionnalité hydraulique de la roselière pour améliorer la qualité de l'eau et l'état général de la roselière





Curage du fossé sud et reconstitution du merlon sud Palus de la Carbonnière



1^{ère} phase travaux +
reconstitution du
merlon en 2020



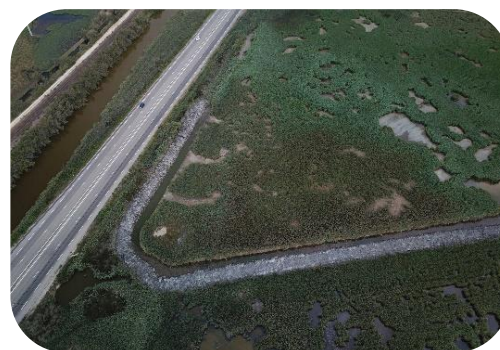
Fin du tronçon ~ 300m
réalisé en 2020



Début du tronçon de
~700 m en 2021



Vue aérienne des
travaux 2021



Vue aérienne du
dernier tronçon de
travaux en 2021

Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives 2023

- ✓ Actions Roselières et espèces paludicoles
- ✓ Actions laro-limicoles
- ✓ Actions chiroptères
- ✓ Suivi des lagunes
- ✓ Actions de communication, sensibilisation
- ✓ Veille sur les projets du territoire

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000





Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022

Suivi laro-limicoles coloniaux sur Scamandre-Charnier, Salins & Listel

En régie : **SMCG** – Rémi TINE

Prestation : **Autogire Méditerranée Passion** - Survol

Coût du suivi : **3800€** (régie) + **1680€** (survol)

Suivi interrégional LARIMED

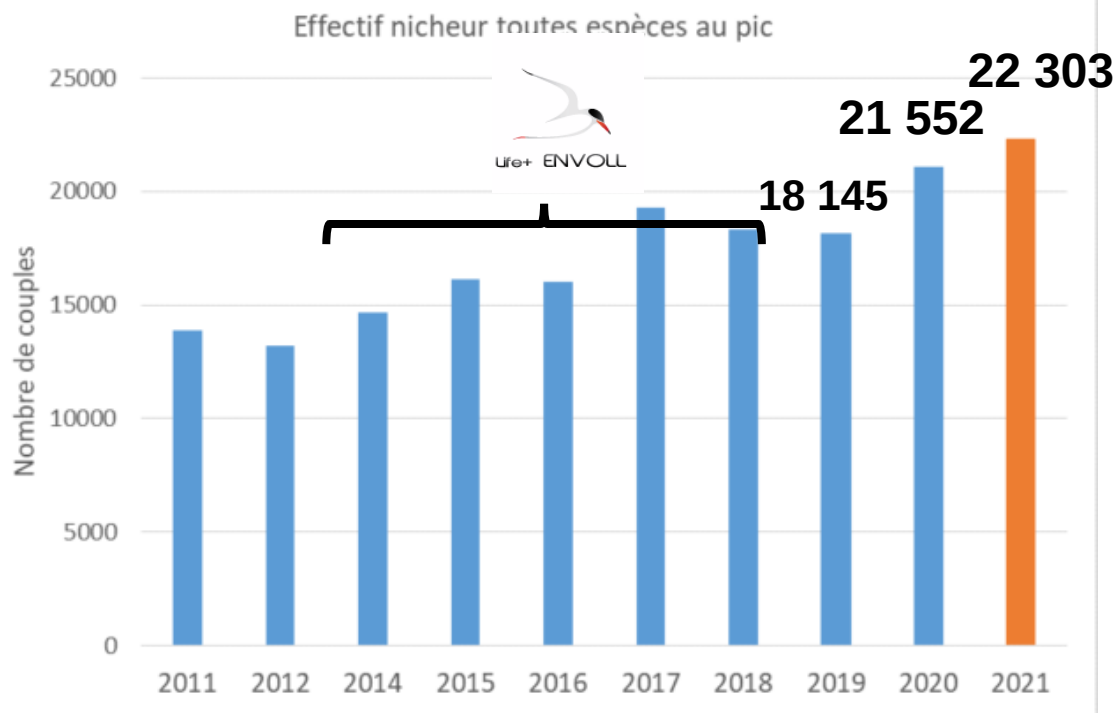


- Suivre les effectifs de 9 espèces de laro-limicole sur la base d'un protocole interrégional
- Développer un réseau de site de nidification favorable sur la façade méditerranéenne
- Coordonner les actions et animer le réseau sur la façade méditerranéenne



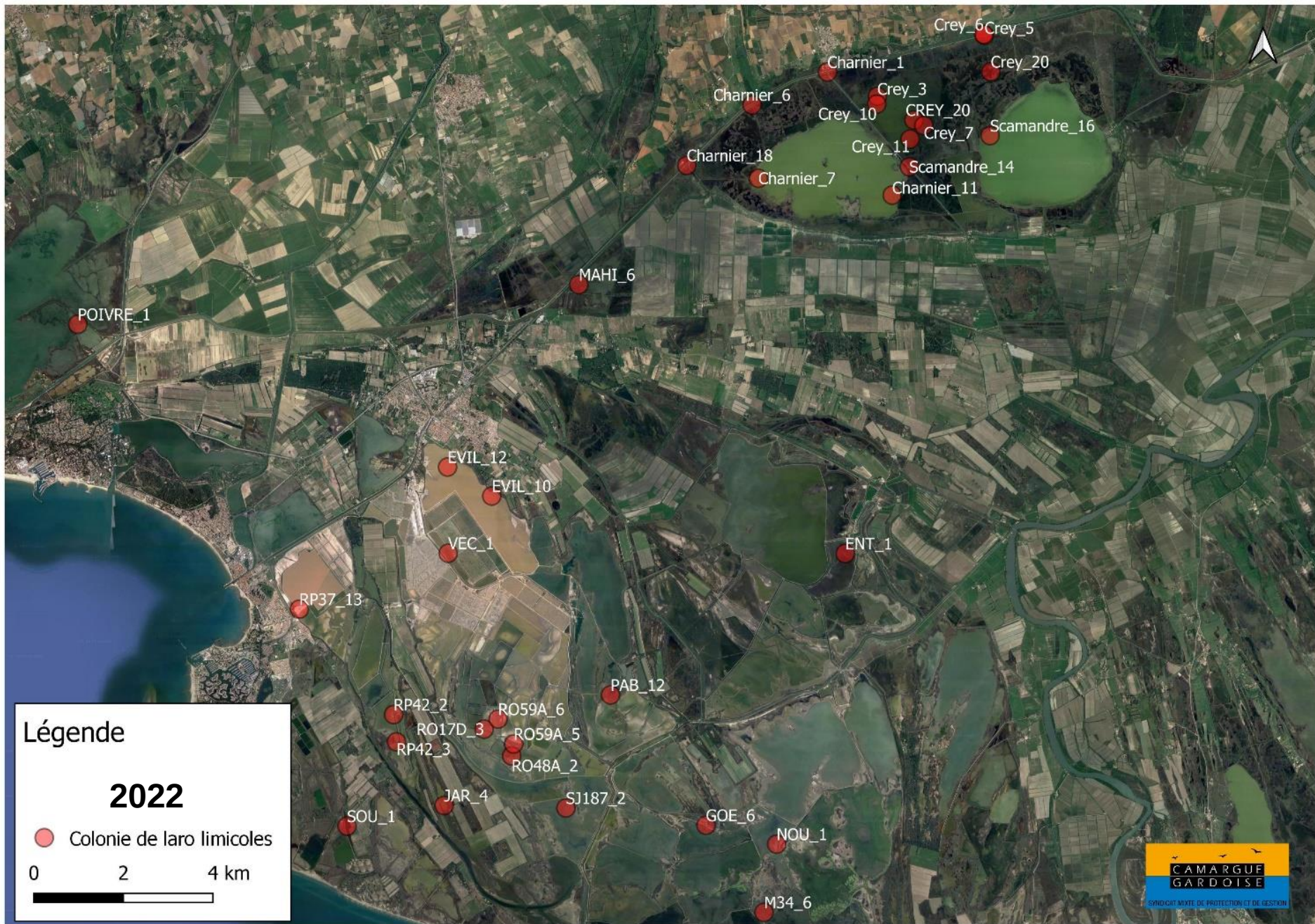


Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022



Effectifs reproducteurs sur le littoral méditerranéen

- 1 suivi à pied : 5+2 passages de mai à juillet dans les Salins d'Aigues-Mortes
- 2 survol mai + juin sur la Camargue Gardoise
- Compilation et analyses des données par rapport aux effectifs du delta Camarguais et de Méditerranée française

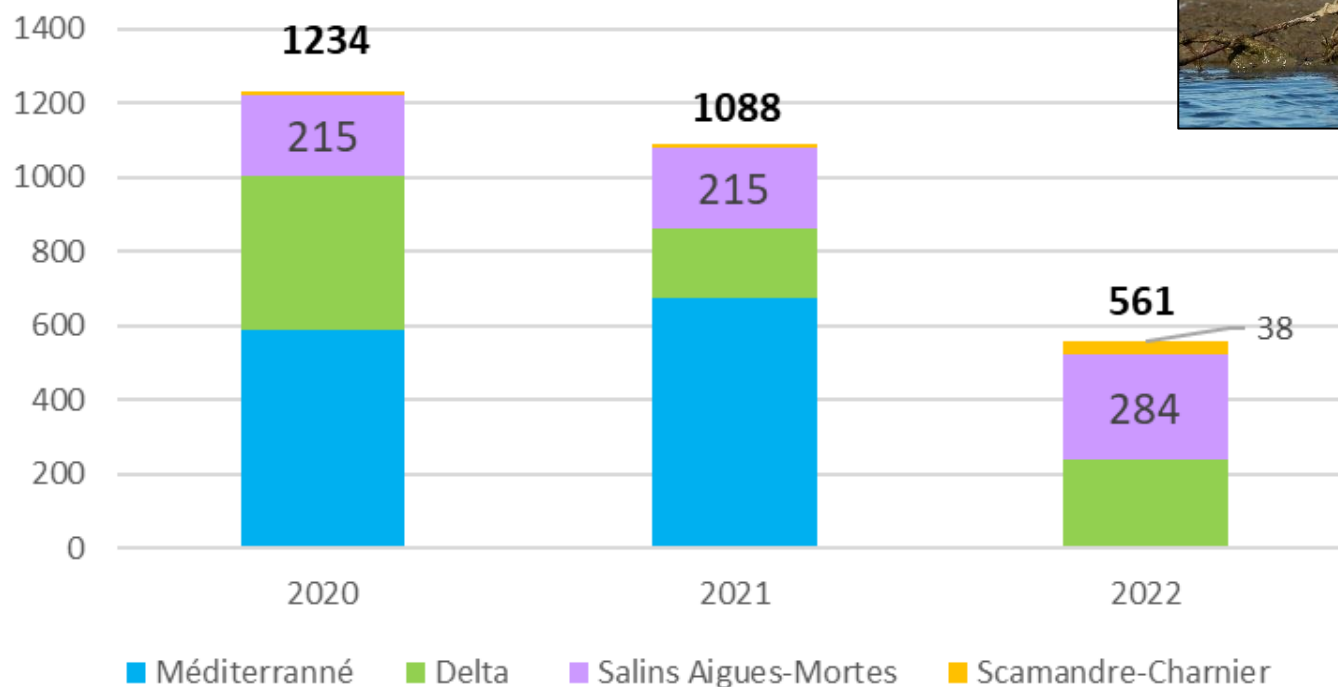






Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022

Répartition des couples de Sternes naines

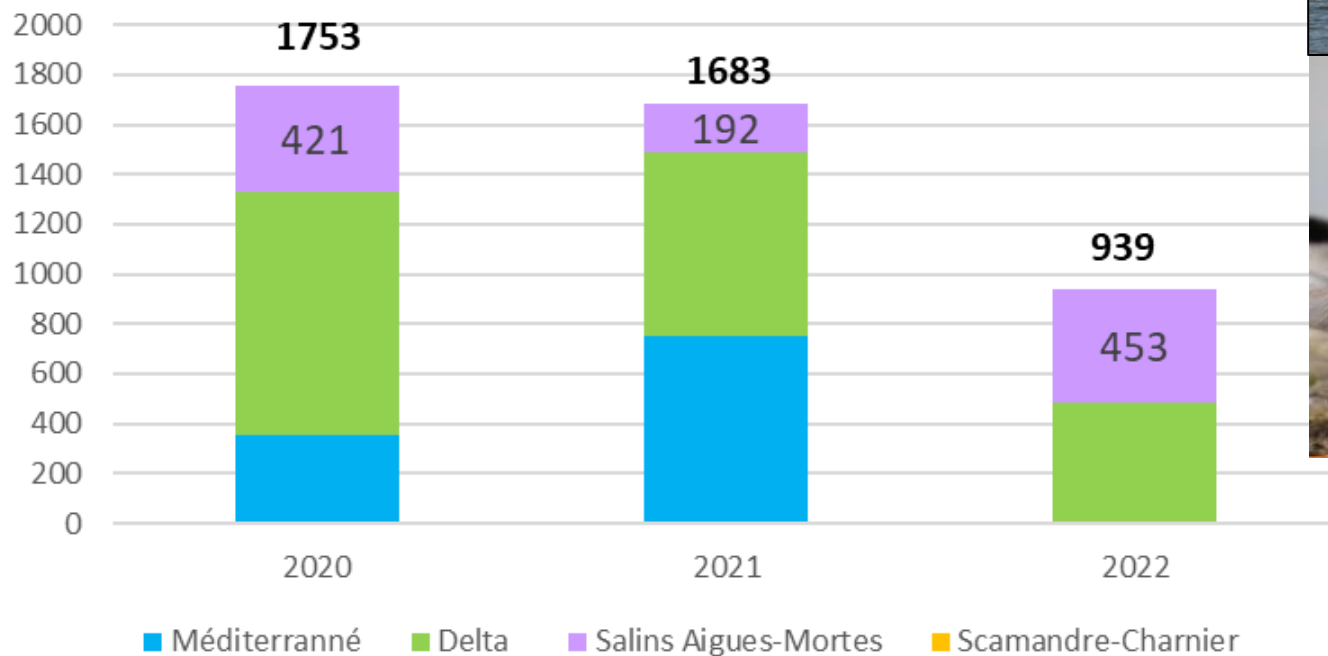


- **51%** de l'effectif reproducteur 2022 du delta camarguais dans les Salins d'Aigues-Mortes
- Salins sont un site d'importance pour cette espèce avec une fréquentation d'îlots historiques



Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022

Répartition des couples de Goélands railleurs



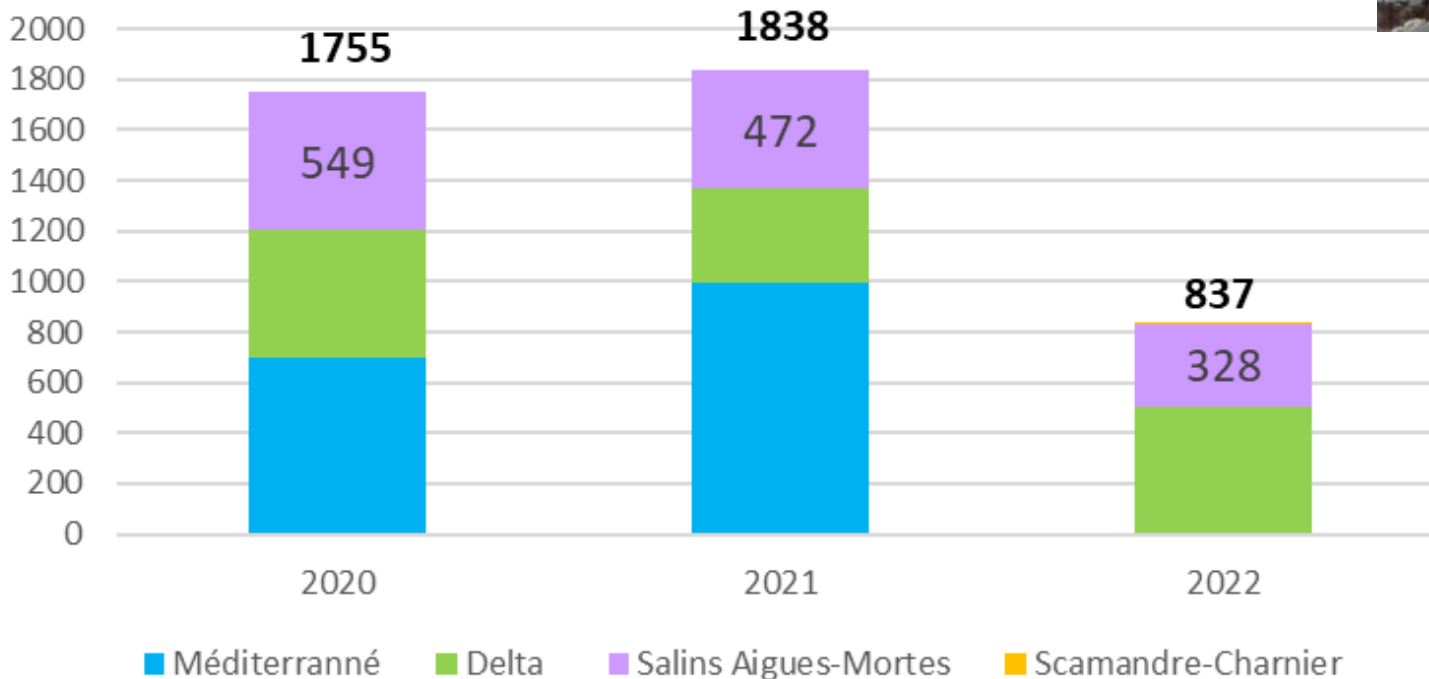
- Espèce présente uniquement dans les Salins d'Aigues-Mortes en Camargue Gardoise sur des îlots aménagés
- **49%** de l'effectif reproducteur 2022 du delta camarguais



Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022



Répartition des couples d'Avocettes élégantes

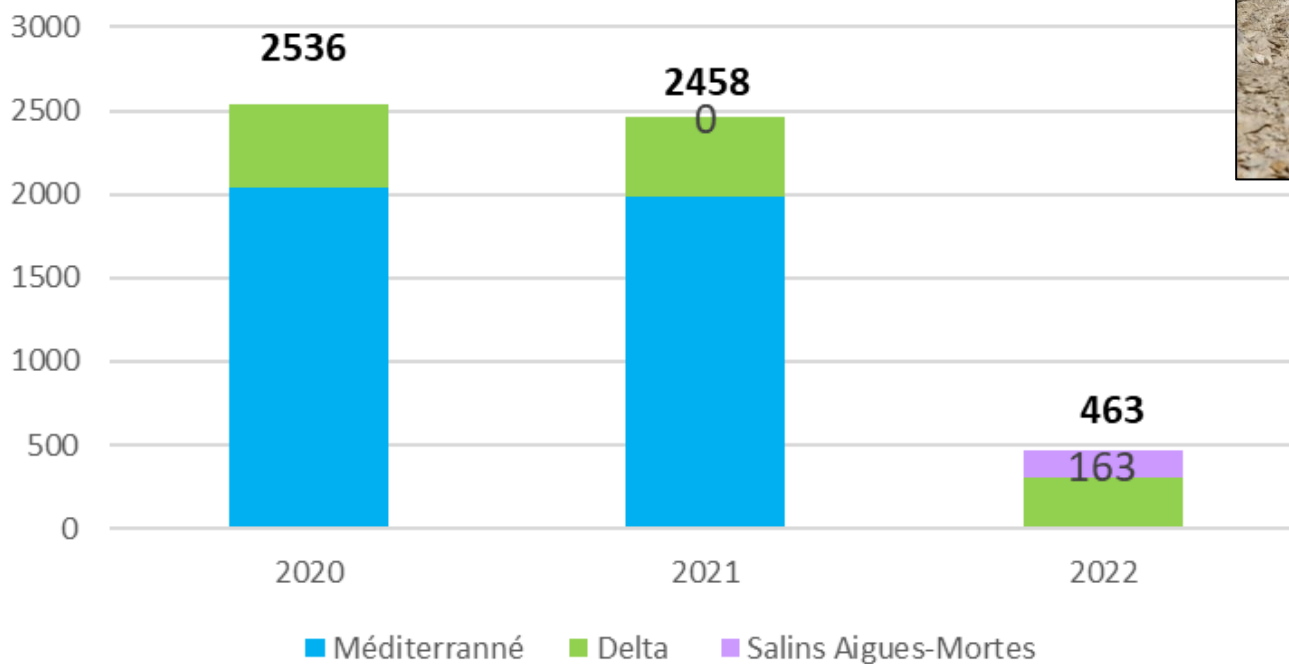


- Espèce qui trouve de très bonnes conditions de reproduction dans les Salins d'Aigues-Mortes
- **Plus de la moitié** des couples du delta installés dans les Salins en 2020 et 2021
- En 2022, **39%** de l'effectif reproducteur du delta camarguais



Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022

Répartition des couples de Sternes caugeck



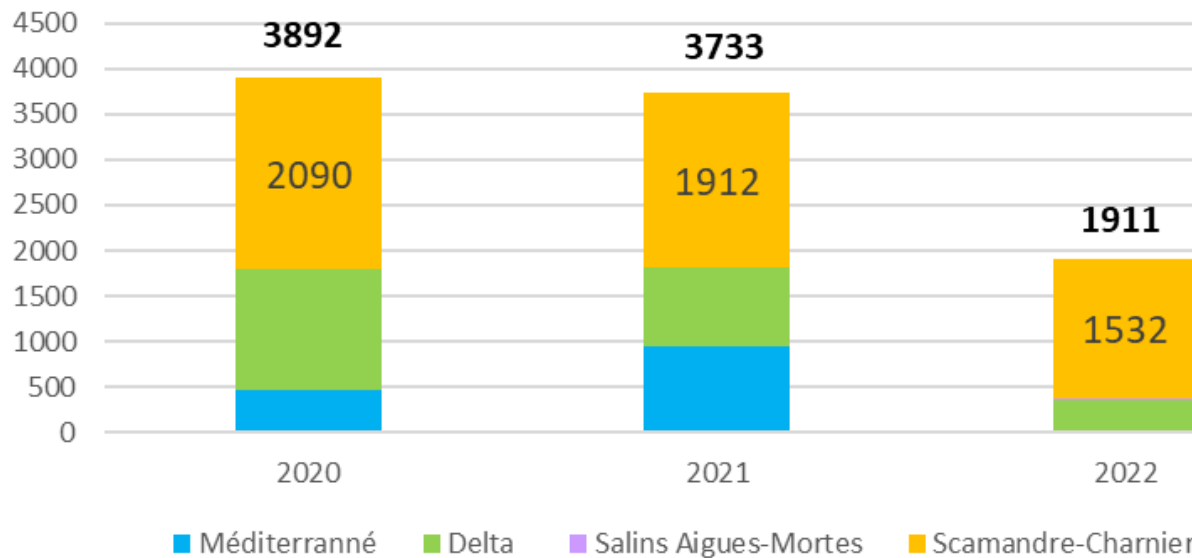
- Retour de la Sterne caugeck en Camargue Gardoise en 2022
- Utilisation très variable des sites
- **35%** de l'effectif reproducteur 2022 du delta camarguais





Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022

Répartition des couples de Mouettes rieuses

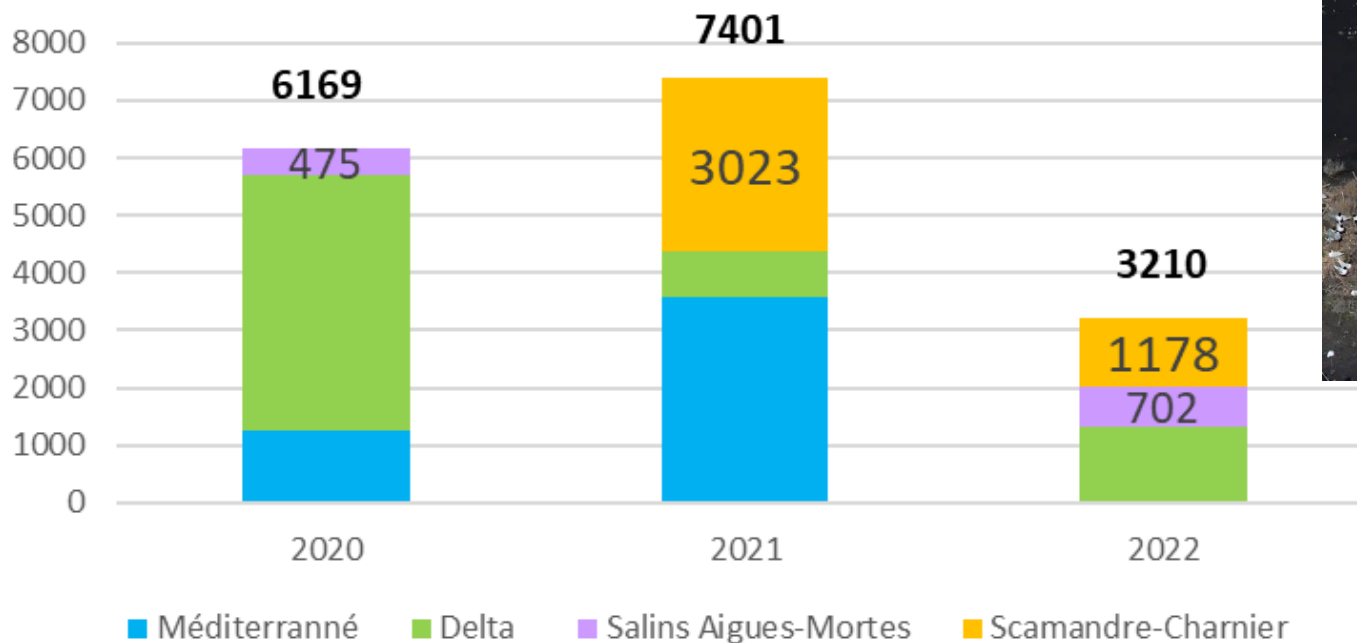


- Delta camarguais concentre la grande majorité des effectifs reproducteurs
- Secteur de prédilection sur le Scamandre-Charnier sur des vasières
- **80%** de l'effectif reproducteur 2022 du delta camarguais



Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022

Répartition des couples de Mouettes mélanocéphales



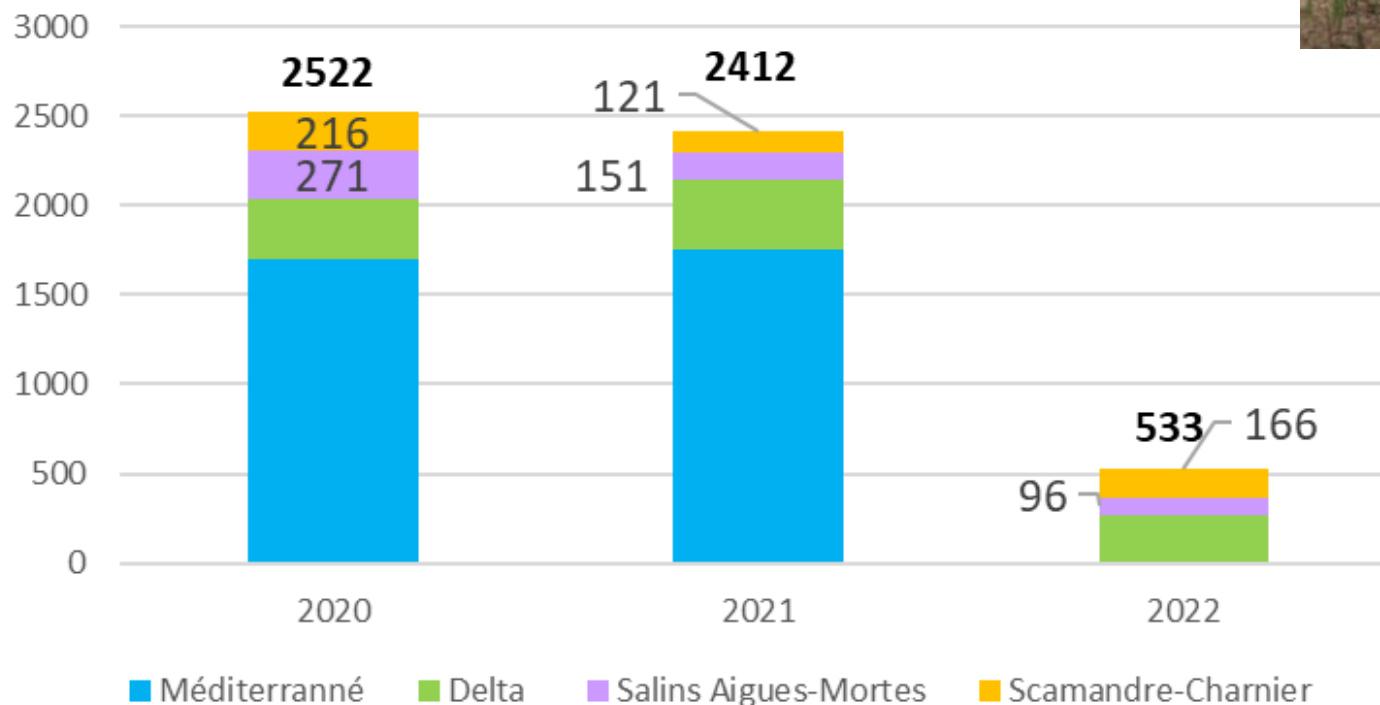
- Retour de cette espèce en 2021 avec de grosses colonies sur le Crey
- Utilisations variables des sites :
 - **80 %** des couples du delta sur le complexe Scamandre-Charnier en 2021
 - **37%** de l'effectif reproducteur du delta sur le complexe Scamandre-Charnier en 2022



Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022



Répartition des couples de Sternes pierregarins

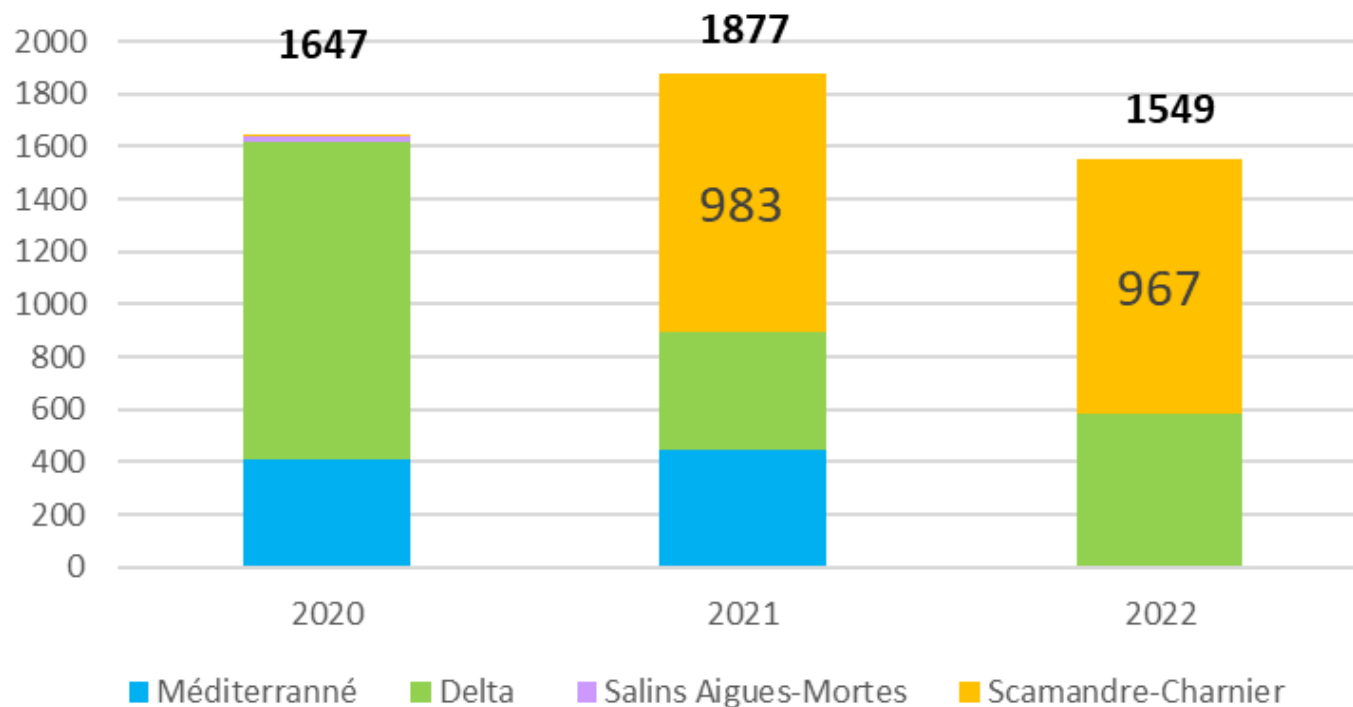


- **31%** de l'effectif reproducteur 2022 du delta camarguais



Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022

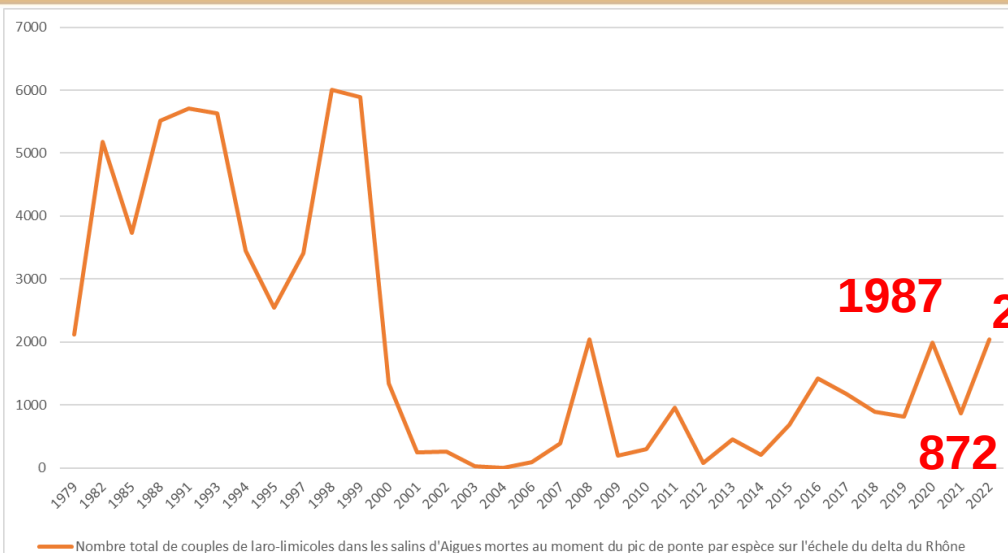
Répartition des couples de Sternes hansel



- Colonies d'importance sur le Crey
- **68%** des effectifs du delta en 2021 et **62%** des effectifs du delta en 2022

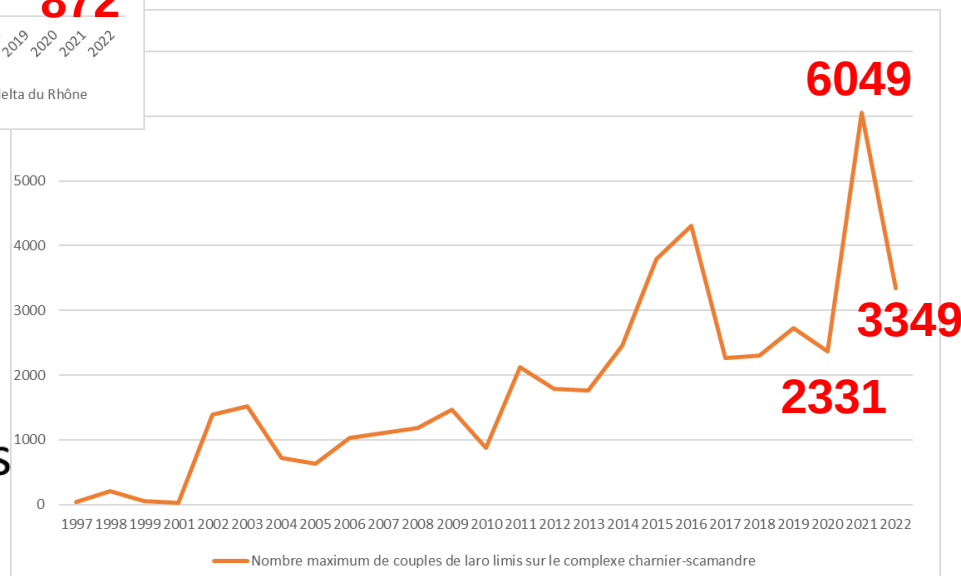


Suivis des laro-limicoles 2020/2021



Salins d'Aigues-Mortes Effectifs toutes espèces confondues

Complexe Charnier-Scamandre Effectifs toutes espèces confondues



Perspectives 2023:

Poursuite des suivis en régie sur la base du protocole fournis par les coordinateurs du suivis



Rechargement en sable coquillier d'îlot à laro-limicoles coloniaux

Objectif : rendre attractif des îlots artificiels pour la reproduction des laro-limicoles

Bénéficiaire : îlot de Mansoulène dans les Salins d'Aigues Mortes, ZPS laguno-marine

Actions du SMCG :

- Réception des 25m³ de sable coquillier
- Organisation d'un chantier avec une dizaine de personne (agent du SMCG et bénévoles) pour amener le sable sur l'îlot le **25 mars 2021**
- Suivi des installations d'oiseaux et de la nidification



Rechargement en sable coquillier de l'îlot de Mansoulène – 25/03/2021 © Tatiana Fuentes, SMCG



Suivis des laro-limicoles 2020/2021

Suivi laro-limicoles coloniaux sur la lagune de la Sicarex

En régie : **SMCG** – Aloïs ROY – Dimitri ARNAUD –
Florine ESCOT

Coût du suivi : ~1000 € / an

OC28 : Mieux connaître et suivre les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

OC24 : favoriser la nidification des oiseaux des ZPS

Objectifs :

- Suivi reproduction
- Suivi niveaux d'eau





PATRIMOINE ET BIODIVERSITÉ

Suivis des laro-limicoles 2020/2021/2022

- 7 passages de mi-mai à début juillet
 - des niveaux d'eau gérés par la commune et maintenus favorables pour la reproduction
 - débroussaillage des îlots en 2021 pour augmenter leur attractivité
 - forte prédation par les Goélands leucophées
-
- 33 espèces fréquentent cette lagune



Espèce	2018	2019	2020	2021	2022
Avocette élégante	0	5	0	3	18
Chevalier gambette	15	10	7	5	0
Echasse blanche	7	4	0	0	2
Huîtrier pie	0	0	2	3	1
Sterne naine	0	0	0	19	32



Perspectives 2023 :

- Poursuite du suivi des laro-limicoles et des niveaux d'eau de cette lagune par le SMCG
- Poursuite du travail collaboratif avec la commune

Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives 2023

- ✓ Actions Roselières et espèces paludicoles
- ✓ Actions laro-limicoles
- ✓ Actions chiroptères
- ✓ Suivi des lagunes
- ✓ Actions de communication, sensibilisation
- ✓ Veille sur les projets du territoire

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000





Suivi de gîtes à chiroptères

Prestataire : **Groupe des Chiroptères du Languedoc-Roussillon (GCLR)**

Coût du suivi : **1 600€ en 2020 puis 2 400€ en 2021 et 2022**



**Le Grand
rhinolophe**

*Rhinolophus
ferrumequinum*



**Le Murin à oreilles
échancrées**

*Myotis
emarginatus*

Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives 2023

- ✓ Actions Roselières et espèces paludicoles
- ✓ Actions laro-limicoles
- ✓ Actions chiroptères
- ✓ Suivi des lagunes
- ✓ Actions de communication, sensibilisation
- ✓ Veille sur les projets du territoire

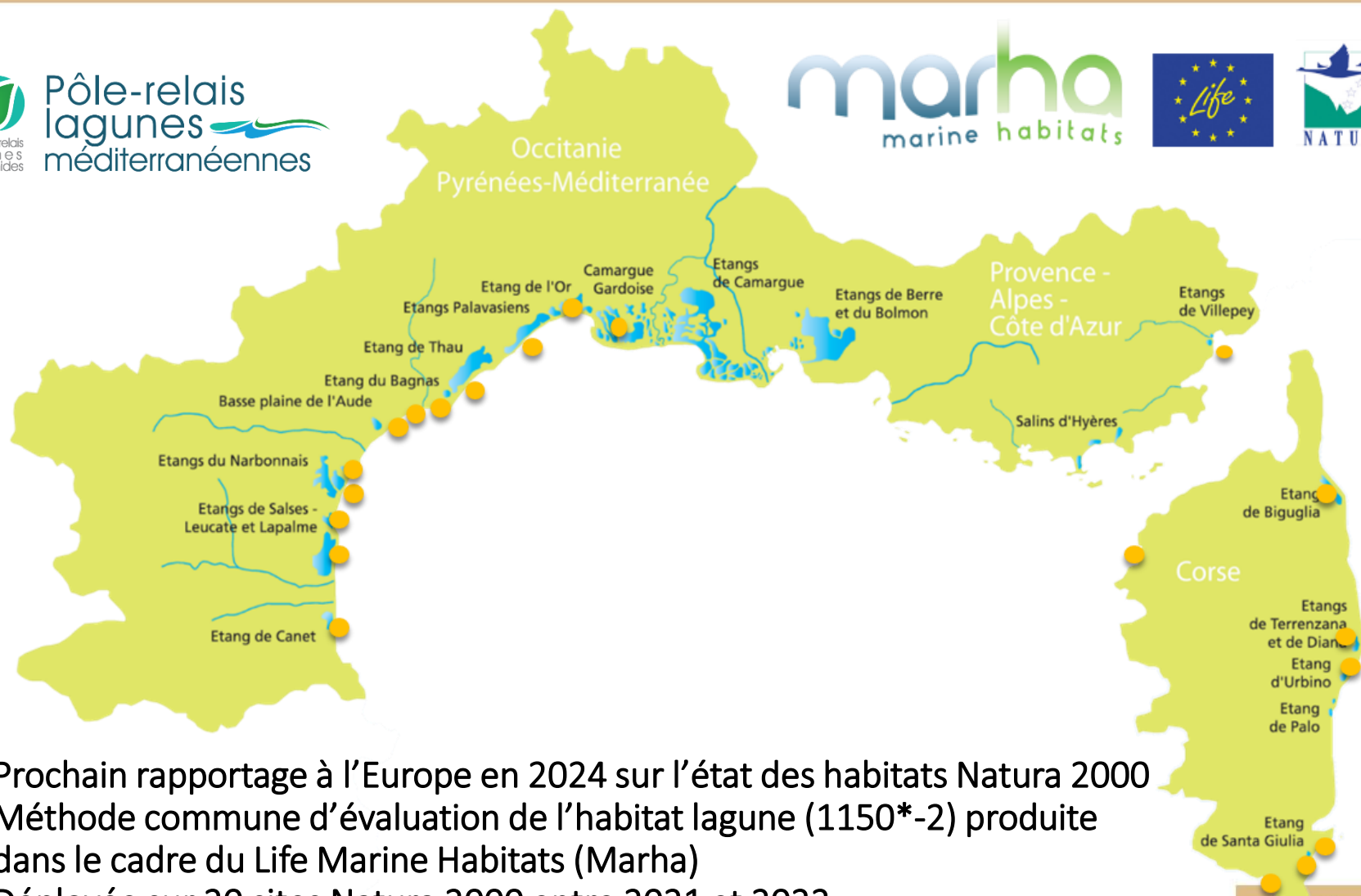
III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000





Mise à jour de l'habitat lagunes méditerranéennes (1150*-2)



- Prochain rapportage à l'Europe en 2024 sur l'état des habitats Natura 2000
- Méthode commune d'évaluation de l'habitat lagune (1150*-2) produite dans le cadre du Life Marine Habitats (Marha)
- Déployée sur 20 sites Natura 2000 entre 2021 et 2022



Mise à jour de l'habitat lagunes méditerranéennes (1150*-2)

MÉTHODOLOGIE (2)

Indicateurs



Figure 5 : Classeur technique de l'UMS PatriNat pour l'évaluation (Lepareur et al., 2018)

Stage de 6 mois de mars à août 2022 mené par Emma ZACHARKO



Mise à jour de l'habitat lagunes méditerranéennes (1150*-2)

RÉSULTATS

Habitat 1150*-2

Mise en commun
de 3 cartographies
existantes et
classification

- 230 lagunes
- 7 550 ha

→ 21,94 % de la ZSC

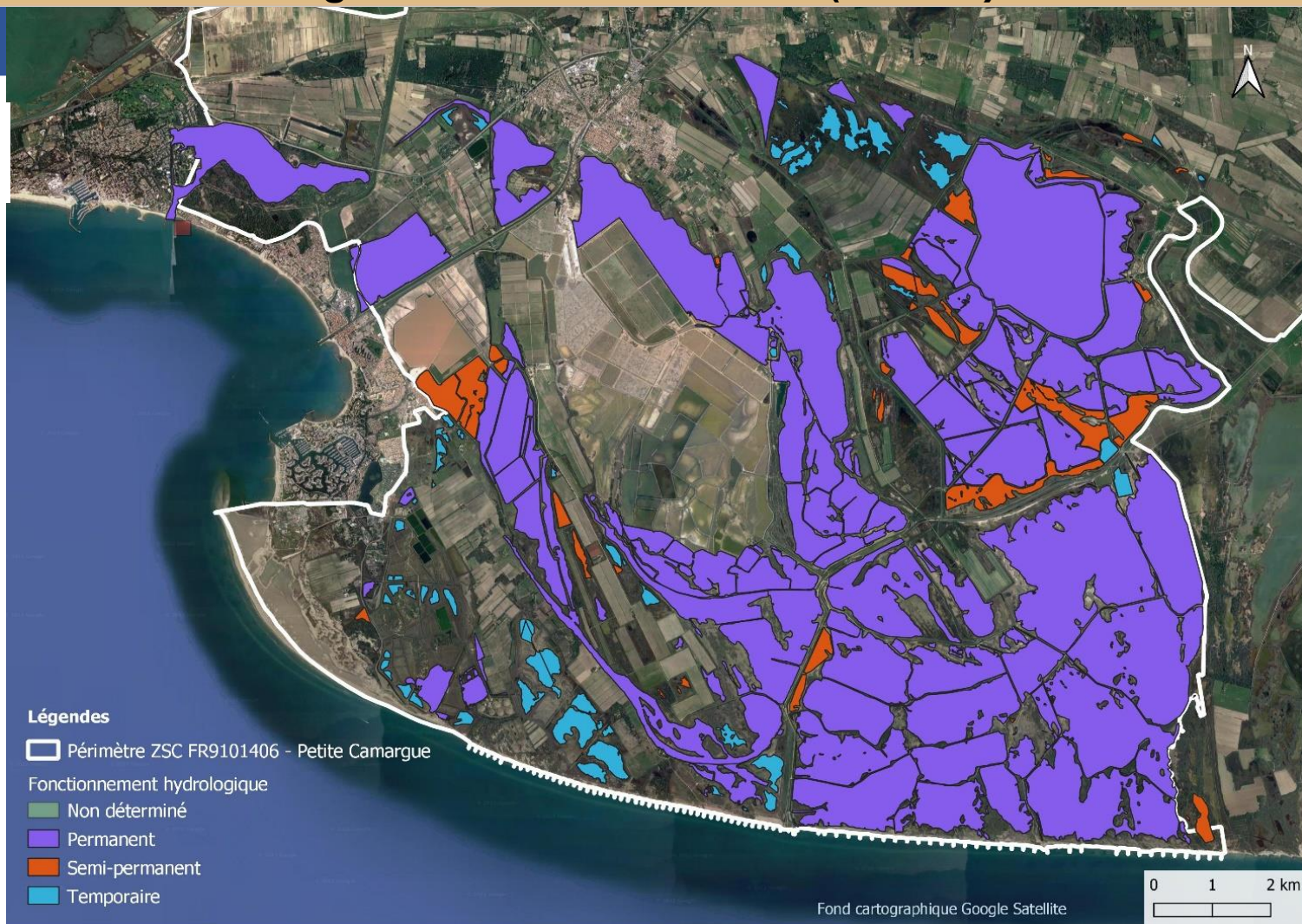


Figure 6 : Cartographie de l'habitat 1150*-2 catégorisé selon le fonctionnement hydrologique



Mise à jour de l'habitat lagunes méditerranéennes (1150*-2)

RÉSULTATS

52 Lagunes étudiées



10 Permanentes

1 Semi-permanente

41 Temporaires



Figure 8 : Cartographie de l'habitat 1150*-2 suivi dans le cadre du stage

RÉSULTATS



Figure 11 : Carte des 9 lagunes permanentes marinisées suivies en Petite Camargue

RÉSULTATS

Indicateur macrophytes

4 espèces de références observées

- 1 Characée
- 3 Tracheophytes
- + Algues vertes



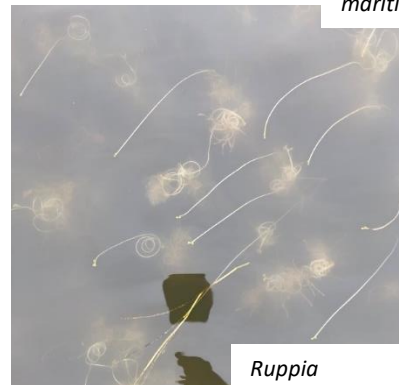
→ Sel, turbidité, qualité du substrat

Secteur du Canavérier

- Sel ↘
- 12 Characées inventoriées



*Ruppia
maritima*



*Ruppia
cirrhosa*



Zostera noltii + *Ulva*
sp.

RÉSULTATS

Espèces Exotiques
Envahissantes

Ficopomatus enigmaticus : Souillère, Otan,
Baronnets

Mnemiopsis leidyi sur le Médard



Wikimedia commons : Holger Krisp

Figure 13 : Photographie de *Mnemiopsis leidyi*



Figure 14 : Photographies du cascaill sur la Souillère



Mise à jour de l'habitat lagunes méditerranéennes (1150*-2)

RÉSULTATS

Indicateurs de fonctionnement

- Berges : 88% en « bon état »
- Liaison à la mer



Figure 10 : Cartographie de l'habitat 1150*-2 catégorisé selon la nature des berges



Mise à jour de l'habitat lagunes méditerranéennes (1150*-2)

Site N2000	Secteur	Nom lagune
Petite Camargue	Espiguette	Sicarex et Esp_22

I – Etat général

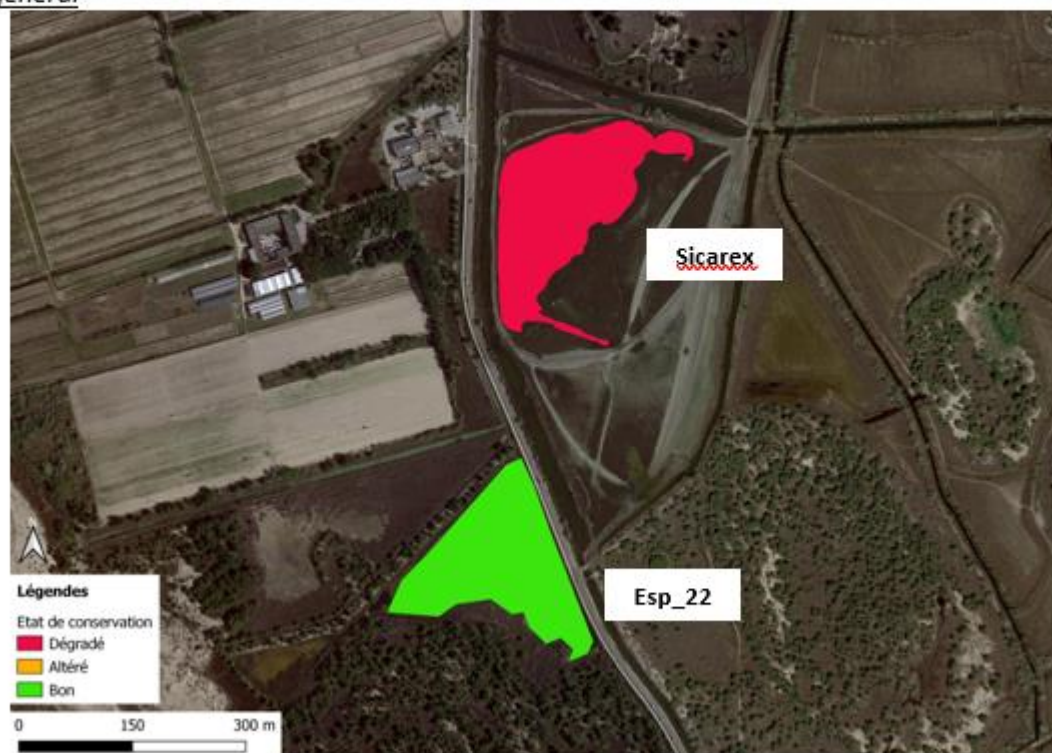


Figure 1 : Représentation cartographique de l'état de conservation de la Sicarex et d'Espiguette_22

Objectifs : Communiquer ces fiches finalisées aux gestionnaires et poursuivre la collecte des données pour affiner une éventuelle gestion

Tableau 1 : Note des indicateurs et note finale de la Sicarex

Critère	Note /100	N°	Indicateur	Note	Note finale PE
Biologie	100*	1	Surface	0	30,14 / 100 
		2	Macrophytes*		
		4	EVEE	0	
		6	EAEE	0	
Fonctionnement hydrologique	30,77	7	Connectivité à la mer	Etat -10	
			Fonctionnement	0	
		8	Nature des berges	-20	
Qualité physico-chimique	5,50	9	Fonctionnement hydrologique	-60	
		10	Colonne d'eau	-26,7	
		12	Sédiments	-30	
		3	Surface des herbiers	-	
		5	Invertébrés benthiques	-	
		11	Contaminants chimiques	-	

Note globale du
site (provisoire) :
44,06

ESPIQUETTE_22

Tableau 1 : Note des indicateurs et note finale d'Espiguette_22

Critère	Note /100	N°	Indicateur	Note	Note finale PE
Biologie	50,00	1	Surface	0	77,32 / 100 
		2	Macrophytes	-30	
		4	EVEE	0	
		6	EAEE	0	
Fonctionnement hydrologique	92,31	7	Connectivité à la mer	Etat -10	
			Fonctionnement	0	
		8	Nature des berges	0	
Qualité physico-chimique	72,17	9	Fonctionnement hydrologique	0	
		10	Colonne d'eau	-11,7	
		12	Sédiments	-5	
		3	Surface des herbiers	-	
		5	Invertébrés benthiques	-	
		11	Contaminants chimiques	-	

Etat altéré

Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives 2023

- ✓ Actions Roselières et espèces paludicoles
- ✓ Actions laro-limicoles
- ✓ Actions chiroptères
- ✓ Suivi des lagunes
- ✓ Actions de communication, sensibilisation
- ✓ Veille sur les projets du territoire

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000





Concours général agricole des Prairies & Parcours



Récompenser les bonnes pratiques de gestion des pelouses, prairies humides et prairies de fauche, tout en mettant en évidence le rôle de l'élevage dans le maintien de la biodiversité des zones humides.

- Edition 2020 annulée en raison de la crise sanitaire
- Edition 2021 et 2022 présidée par M. Régis VIANET
- Visite entre 4 et 5 parcelles sur la RB Camargue au printemps
- Mobilisation d'un jury d'experts locaux





Concours général agricole des Prairies & Parcours 2021



- ❖ 4 parcelles en compétition dans la catégorie « Pâturage exclusif »
- ❖ Visite le 04 juin 2021
- ❖ Marraine de l'édition : l'artiste Amélie BERAL

- ❖ Remise locale au Mas de Rousty dans le cadre des 50 du Parc naturel régionale de Camargue
- ❖ Partenariat avec la CA 30
- ❖ 1 élu local catégorie « pâturage (exclusif) »
- ❖ 1 prix spécial biodiversité « pâturage (exclusif) »





Concours général agricole des Prairies & Parcours 2021



- ❖ Remise locale au Mas de Rousty dans le cadre des 50 du Parc naturel régionale de Camargue
- ❖ 1^{er} prix : Manade DI AMISTA
- ❖ Prix « Biodiversité » : Elevage GIBOULET

**1^{er} prix national lors du concours national dans la catégorie « Pâturage (exclusif) »
04 mars SIA Paris 2022**





Concours général agricole des Prairies & Parcours 2022



- ❖ Remise locale lors de la première soirée des Réserves de Biosphère le 04 novembre 2022
- ❖ Catégorie « Fauche et pâturage »
- ❖ 1^{er} prix local : Manade SAINT-ANTOINE
- ❖ Prix « Biodiversité » : Manade MARTINI



**Rendez-vous au prochain
Salon de l'agriculture du 25
février au 05 mars 2023...**



Perspectives 2023 : Participation au SIA 2023 et organisation du concours local en 2023 sur la Réserve de Biosphère de Camargue

Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives

- ✓ Actions Roselières et espèces paludicoles
- ✓ Actions laro-limicoles
- ✓ Actions chiroptères
- ✓ Actions de communication, sensibilisation
- ✓ Veille sur les projets du territoire

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000





Veille cohérence des projets / enjeux du DOCOB

- **Evaluation des incidences environnementales**

avril 2020 – mars 2021	mars 2021 – décembre 2021	janvier 2022 – décembre 2022
27 dossiers Campagne de démoustication Réaménagement phare de l'Espiguette Manifestation sportives	16 dossiers Mise à jour de PLU Survol de drones Projet de restauration de cordon dunaire	16 dossiers Grand Raid Camargue Décorcetage du Petit Rhône Course O tour de la Carbonnière ...

- **Suivi des projets avec les partenaires :**

- **CDL** : Requalification paysagère du Ponant, projet de restauration dunaire des Baronnets, Jannine et Terre-Neuve
- **CEN Occitanie** : Suivi de la gestion sur Les Clapières ...
- **SMCG** : Atlas de la Biodiversité Communale, SAGE Camargue Gardoise, Grand site de France

Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000

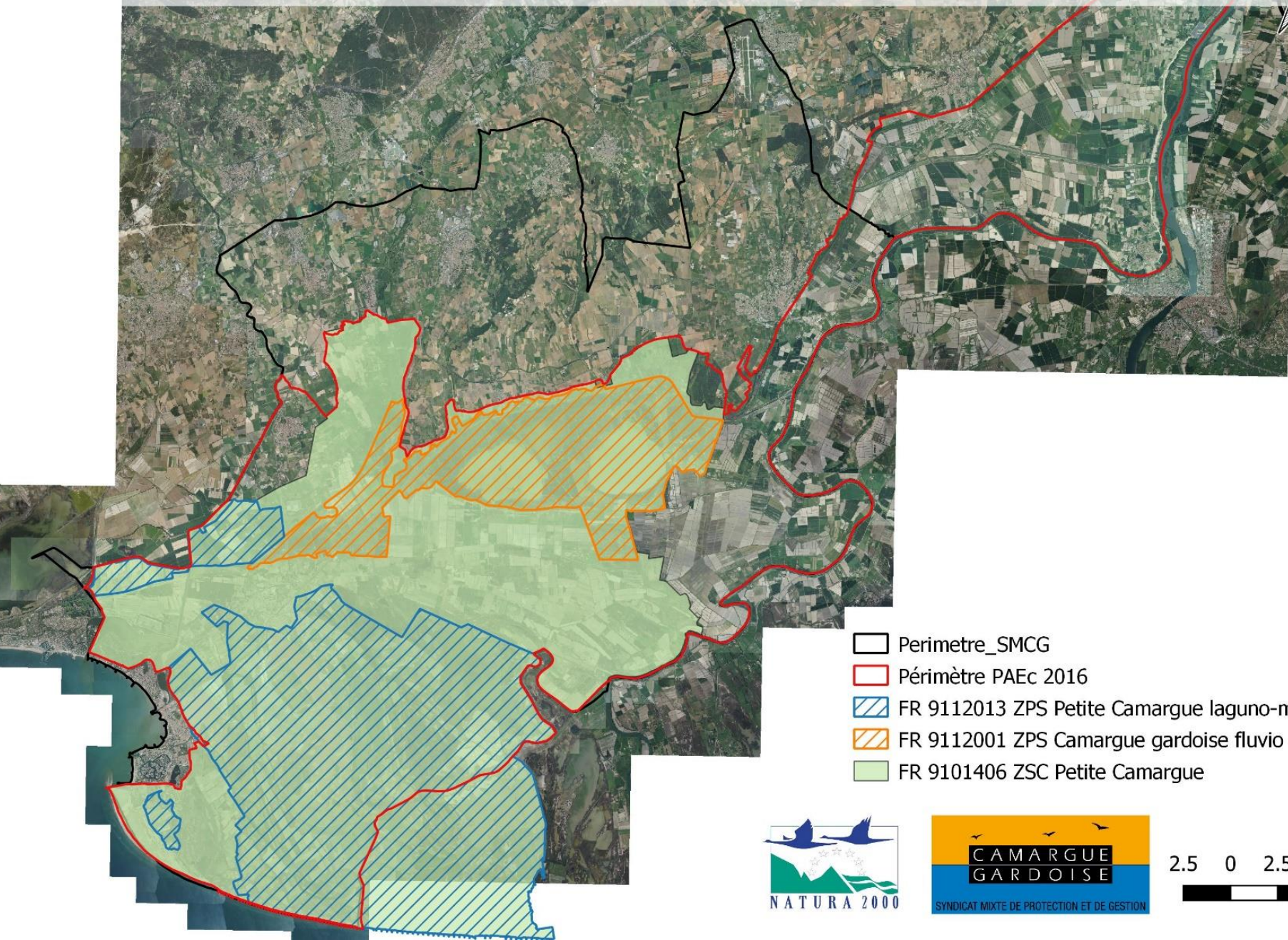




2020

- Bilan de la campagne 2015-2020
- 1^{ère} année prolongation ELEVAGE + SAGNE

Périmètre du PAEc Camargue Gardoise 2016



-  Perimetre_SMCG
-  Périmètre PAEc 2016
-  FR 9112013 ZPS Petite Camargue laguno-marine
-  FR 9112001 ZPS Camargue gardoise fluvio lacustre
-  FR 9101406 ZSC Petite Camargue



2.5 0 2.5 5 km





Bilan des engagements sur la campagne 2015-2020

Type de production	Elevage (2015-2020)	Riziculture (2015-2020)	Viticulture (2016-2021)	Sagne (2015-2020)	Outarde (2015-2020)
Nombre d'exploitation	23	41	19	2	1
Nombre de mesures	8	6+2	4+4	1	1
Surfaces engagées (ha)	1619,57	2440	523,39	118,26	19,74
Linéaires engagés (ml)		181 000	3230		
Montant (en €)	737 000 €	4 400 000€	1 000 000€	54 707€	38 500 €



2020

- Bilan de la campagne 2015-2020
- 1^{ère} année prolongation ELEVAGE + SAGNE

2021

- 2^{ème} année prorogation ELEVAGE + SAGNE + mesures linéaires
- Coordination CA, PNRC pour préparer future campagne
- Echanges avec les régions sur l'élaboration du Plan Stratégique National : réponses enquêtes, réunion le 18 janvier 2021

2022

- 3^{ème} année prorogation ELEVAGE + SAGNE
- Élaboration du PAEC 2023-2027
- Coordination avec les partenaires techniques

- **Réponse à l'appel à projet régional et dépôt d'un dossier de projet de PAEc le 30 septembre 2022**
- **2 territoires qui répondent à 2 enjeux :**
 - « Filière » spécifique à la riziculture qui fait appel à une subvention de l'Etat pour l'animation
 - « Biodiversité » sur les sites Natura 2000 avec des mesures ciblées sur des enjeux faune ou flore – financement d'animation via Natura 2000
- **Contractualisations sur 2 ans (2023 et 2024) à minima**

Changement par rapport à la campagne précédente :

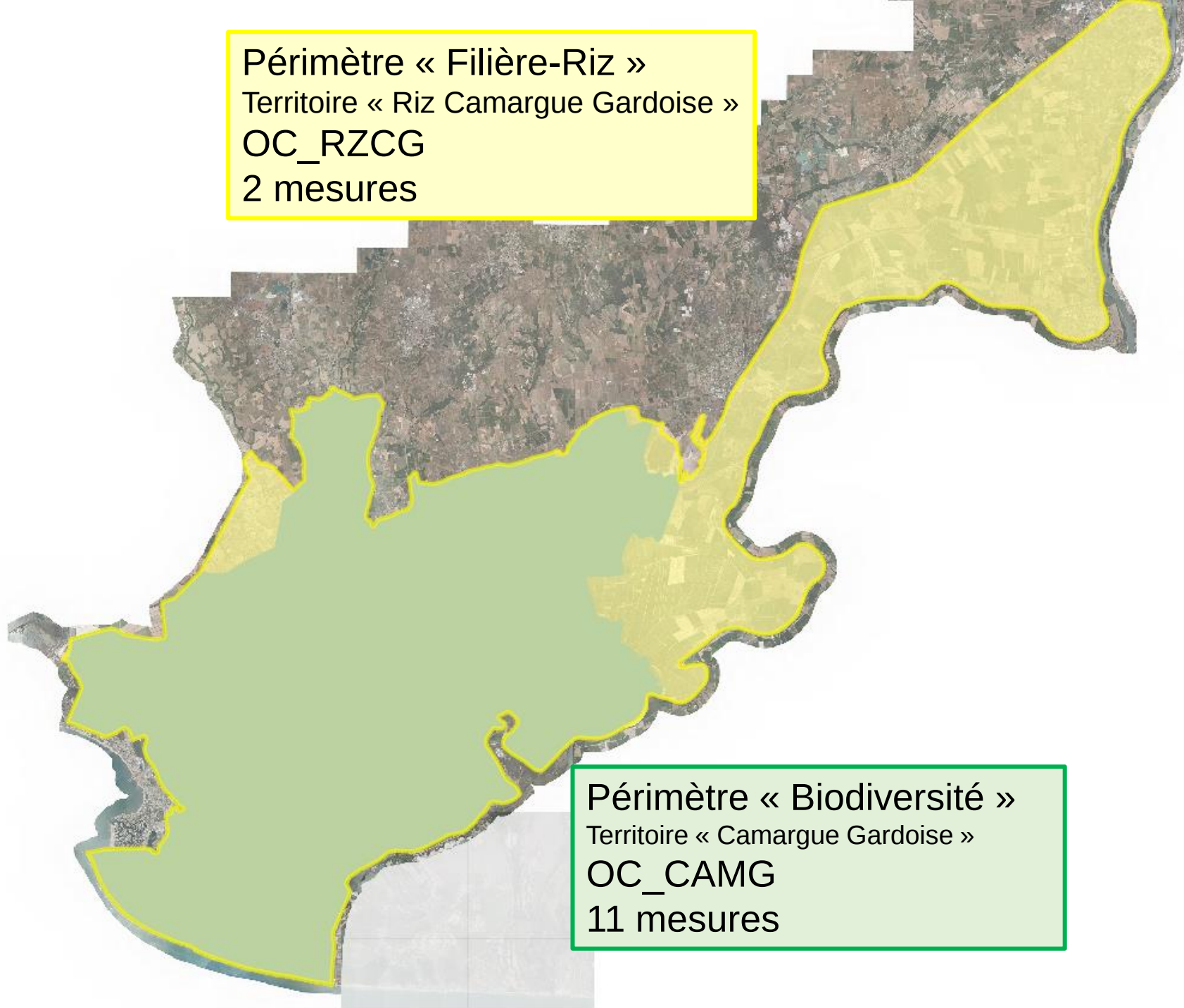
- Plafond de 7500€/an maximum par agriculteurs
- Diagnostic d'exploitation préalable au contrat obligatoire, réalisé de manière conjointe par CA R, CEN Occitanie et le SMCG
- Journée de formation obligatoire en lien avec les mesures souscrites

Périmètre « Filière-Riz »

Territoire « Riz Camargue Gardoise »

OC_RZCG

2 mesures



Périmètre « Biodiversité »

Territoire « Camargue Gardoise »

OC_CAMG

11 mesures

**MAEc / PAEC Camargue Gardoise**

Libellé de la mesure	Objectifs de la mesure	montant unitaire (/ha)
gestion des rizières - faux semis mécanique	soutenir l'implantation de 2 années de riz et réduire l'utilisation d'herbicide	92,00 €
gestion des rizières - semis à sec ou repiquage	soutenir l'implantation de 3 années de riz et réduire l'utilisation d'herbicide	247,00 €
Gestion des roselières	Créer une mosaïque de milieux au sein de la roselière pour offrir des condition d'accueil diversifiées à l'avifaune	132,00 €
Gestion pastorale	Maintenir et conserver des pratiques d'élevage extensif	72€/ha
Système herbager et pastoraux	Maintenir et conserver des pratiques d'élevage extensif	51€/ha
Gestion hydraulique des milieux humides	Gestion hydraulique des prairies humides et gestion pastorale	216€/ha
Retard de fauche	Conserver des prairies de fauches et favoriser l'expression de la flore patrimoniale et locale	254€/ha
Gestion pastorale et entretien mécanique	Lutter contre l'envahissement des prairies permanentes humides par des ligneux et améliorer l'état de conservation des habitats présents	204€/ha
Création de couvert biodiversité	Planter un couvert répondant aux exigences écologiques des espèces ciblées (Outarde)	652€/ha
Mise en défend	Mise en défend de zones pâturées et/ou fauchées pour la préservation d'espèce (Glaréole à collier)	82€/ha
Entretien des IAE	Entretien des IAE selon les exigences des espèces écologiques ciblées (Cistude, chiroptère...)	0,8€/ml de haie 62€/mare 1,6€/ml de fossé

- **CRAEC du 02/12/2022 a acté la sélection des PAEC retenus pour la région Occitanie**
- **PAEC CAMARGUE GARDOISE a été noté A**
 - ➔ 70% du budget demandé pour les contrats des agriculteurs du volet « Biodiversité »
1 281 110 € demandé pour 896 777 € obtenus
 - ➔ 100 % du budget demandé pour les contrats des riziculteurs soit 474 100€
- **Baisse de budget sur le volet « Biodiversité » soulève de nombreuses interrogations : nombre de contrats ? Priorisations ? Stratégie ?**
- **Financement des diagnostics incertains**



2020

- Bilan de la campagne 2015-2020
- 1^{ère} année prolongation ELEVAGE + SAGNE

2021

- 2^{ème} année prorogation ELEVAGE + SAGNE + mesures linéaires
- Coordination CA, PNRC pour préparer future campagne
- Echanges avec les régions sur l'élaboration du Plan Stratégique National : réponses enquêtes, réunion le 18 janvier 2021

2022

- 3^{ème} année prorogation ELEVAGE + SAGNE
- Élaboration du PAEC 2023-2027
- Coordination avec les partenaires techniques

2023

- Début de la campagne PAC 2023-2027
- 1^{ère} phase de contractualisation



février

- Réunions d'informations auprès des agriculteurs

À partir de mars

- Début des diagnostics
- Rendez-vous individuels

avril – mai

- Réalisation des dossiers PAC

15 septembre

- finalisation des diagnostics
- Envois pour instructions des dossiers



Suivi technique et écologique des parcelles contractualisées en MAEC

Appui technique : **CEN Occitanie**

Coût du suivi : **4 800 €**



Suivis des engagement MAEc:

- 7 éleveurs sur 2022
- ½ journée visite par exploitation
 - Temps d'échange avec l'éleveur
 - Visite des parcelles engagées : relevé botaniques, caractérisation des habitats
 - Évaluation de l'état de conservation
- Initier la préparation des futures contractualisations

Perspectives 2023 : Poursuite de ces suivis avec financement via l'animation Natura 2000

Ordre du jour :

I - Election du Président du COPIL et renouvellement de la structure animatrice

II - Bilan des actions 2020 - 2021 – 2022 et perspectives

III – MAEc et PAEC Camargue Gardoise

IV - Actualités du réseau Natura 2000

- ✓ Mise à jour du FSD
- ✓ ORE avec le Château d'Espeyran
- ✓ Dotation Natura 2000
- ✓ Pesticides dans les sites Natura 2000





Mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) de la ZPS « Petite Camargue laguno-marine » (FR 9112013)

FSD = document de synthèse d'un site Natura 2000 qui liste les espèces et/ou habitat présents

- Modifier le statut du flamant-rose « **hivernant** » → « **reproducteur** »
- Colonie de reproduction depuis 2017 dans les Salins d'Aigues-Mortes
- Mettre à jour les effectifs des espèces de canards, laro-limicoles, hérons...
- Intégrer l'Aigle de Bonelli

→ Important pour les évaluations des incidences, études environnementales ...



Crèche de la colonie de flamants-roses dans les Salins d'Aigues-Mortes © Camille Couderc

Demande faite à l'automne 2021 pour une mise à jour officielle et publication prévue au printemps 2023



ORE = Obligation Réelle Environnementale

- Convention entre un propriétaire privée et une structure qui œuvre pour la protection de l'environnement
 - Engagements en faveur de la biodiversité liés au foncier indépendamment des propriétaires
-
- ORE tripartite = Château d'Espeyran + CEN Occitanie + SMCG
 - Sur le Château, le parc arboré et la réserve archéologique = 21ha
 - De 2022 à 2068 !
 - Temps fort lors des journées du patrimoine 2022 avec animation grand public et conférence



Engagements du SMCG :

- Réaliser le suivi annuel des colonies de chauves-souris
- Accompagner le gérant pour tout aménagement en faveur des chauves-souris
- Participer aux réunions, bilan, plan de gestion
- Apporter ses conseils en gestion des milieux naturels et biodiversité
- Accompagner le Château d'Espeyran dans sa démarche de progrès d'éco-acteur de la Réserve de Biosphère de Camargue
- Intégrer le Château d'Espeyran comme acteur du réseau territorial du SMCG
- Accompagner le Château d'Espeyran dans sa démarche de valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire



Objectif 2023 : aboutir à un plan de gestion commun aux enjeux de préservation de la biodiversité et de préservation du patrimoine culturel du Château (collections, parc arboré ...)

© Dotation Biodiversité – Natura 2000

- Depuis **2019** dans les sites Natura 2000
- Composante de la **Dotation Générale de Fonctionnement** (DGF) des communes
- 3 Critères à respecter :
 - Commune < **10 000 habitants**
 - **75%** au moins de la commune dans un site Natura 2000
 - **Potentiel fiscal moyen / habitant < 1,5 fois** le potentiel fiscal moyen des communes de la même strate démographique

Année	Aigues-Mortes	Saint-Laurent-d'Aigouze
2019	78 649 €	28 460 €
2020	77 954 €	28 208 €
2021	78 837 €	28 271 €
TOTAL	235 440 €	84 939 €

Dotation Biodiversité – Natura 2000

- Depuis **2019** dans les sites Natura 2000
- Composante de la **Dotation Générale de Fonctionnement (DGF)** des communes
- 3 Critères à respecter : **EVOLUTION EN 2022**
 - Commune < **10 000 habitants**
 - **50 %** au moins de la commune dans un site Natura 2000
 - **Potentiel fiscal moyen / habitant < 2 fois** le potentiel fiscal moyen des communes de la même strate démographique

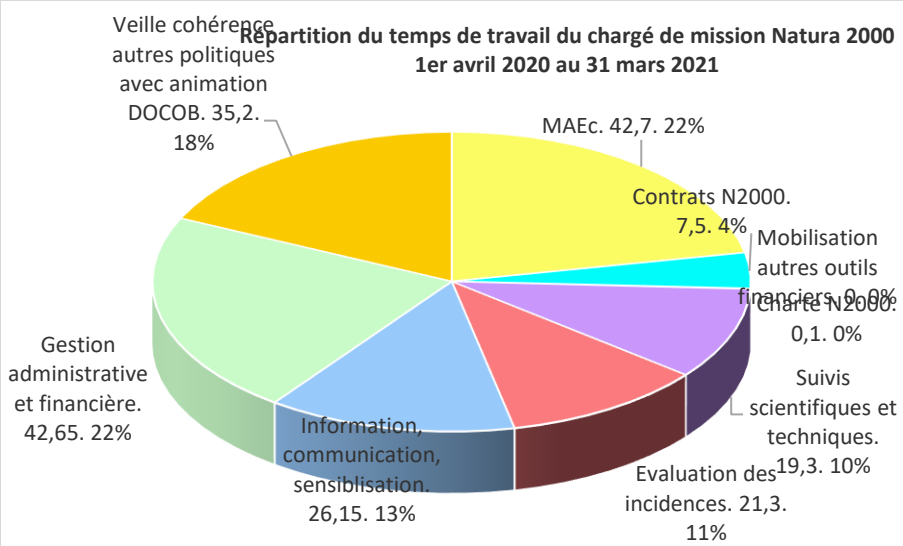
Année	Aigues-Mortes	Saint-Laurent-d'Aigouze	Le Cailar
2019 – 2021	235 440 €	84 939 €	-
2022	108 967 €	38 738 €	19 199 €
TOTAL	344 407 €	123 677 €	19 199 €



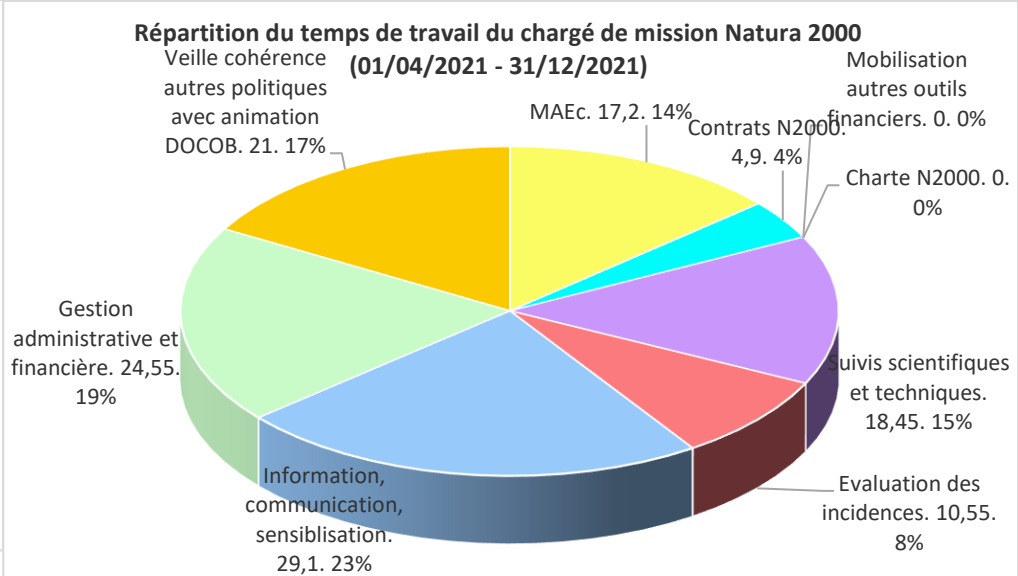
Les pesticides en site N2000

- 1^{ère} démarche de FNE le 16 septembre 2019
- Requête de FNE auprès du Conseil d'Etat fin 2020
 - Refus de réponse suite à la première démarche
 - Demande de mettre en application les mesures
- Arrêté du 15 novembre 2021 : conseil d'Etat qui ordonne au gouvernement d'agir pour réduire l'utilisation des pesticides dans les sites N2000
- L'Etat a disposé d'un délais de 6 mois pour prendre des dispositions
- 15 mai 2022, projet de décret encadrant l'utilisation des produits phytosanitaire dans les sites Natura 2000 terrestres
 - **Laisse au préfet la modalité d'application de la réglementation**

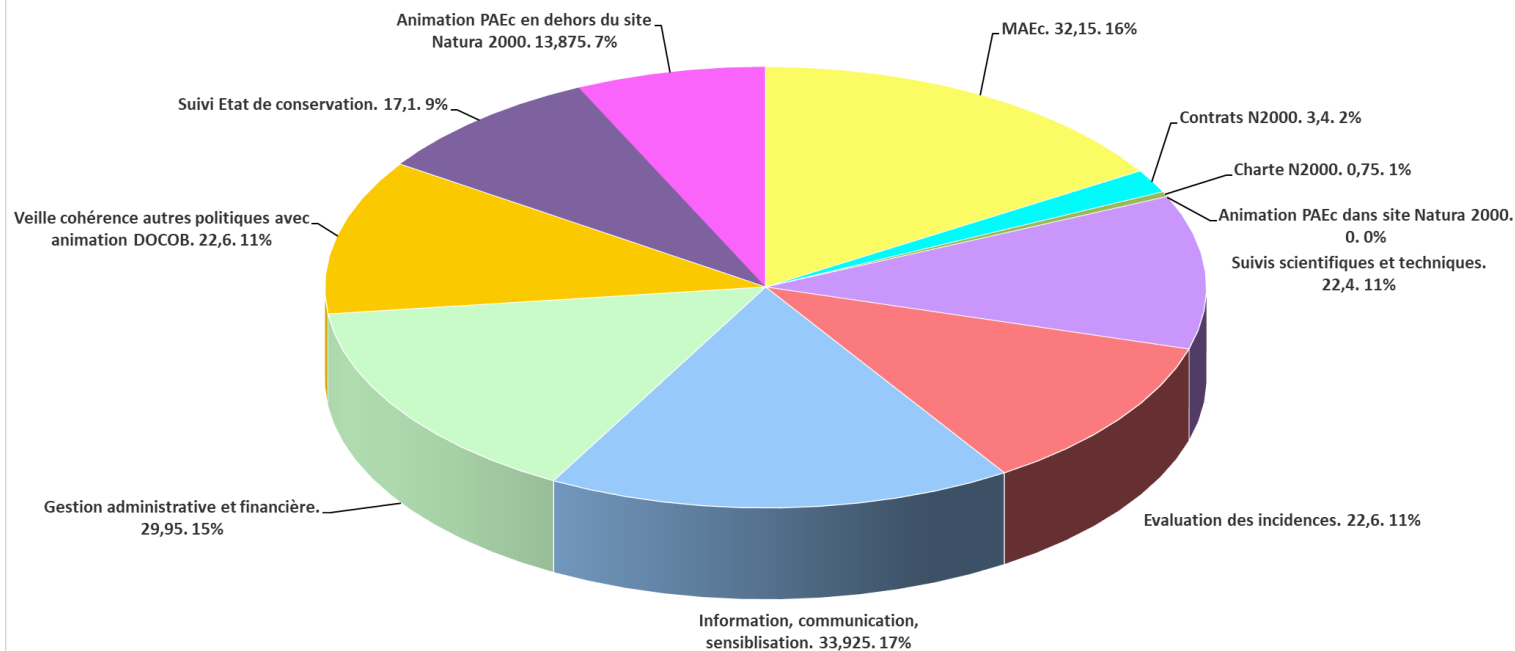
Répartition du temps de travail du chargé de mission Natura 2000
1er avril 2020 au 31 mars 2021



Répartition du temps de travail du chargé de mission Natura 2000
(01/04/2021 - 31/12/2021)



Répartition du temps de travail du chargé de mission Natura 2000
(01/01/2022 - 31/12/2022)





Merci pour votre attention

www.camarguegardoise.com

